

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 387

20 février 2009

SOMMAIRE

American Services Company S.à r.l.	18543	KBC Institutional Cash	18536
Austria Capital Holding S.A.	18562	Kenross Lux S.A.	18558
Barwa International Hotel Management Luxembourg S.à r.l.	18546	Kingbell S.A.	18547
BBA Luxembourg Finance S.à r.l.	18548	KKA Holding S.A.	18545
BBA Luxembourg Investments S.à r.l. ...	18551	KKA Holding S.A.	18568
BC&CC Finance S.A. Succursale Luxem- bourgeoise	18576	Kofler Ventures S.à r.l.	18571
BHR Luxembourg S.à r.l.	18557	León Participaciones Argentinas	18547
Bibutank S.A.	18568	Les Vins d'Anne Charlotte S.à r.l.	18558
Bigmadame S.à r.l.	18543	Macleon S.A.	18559
Capital International Management Com- pany S.A.	18546	Mareli S.A.	18557
Channel Springs S.à r.l.	18564	M.D.J. S.A.	18568
Cordena S.A.	18574	Media Project International S.A.	18558
Daneme International S.A.	18539	Morgan Stanley Byzantine S.à r.l.	18537
Daneme Luxembourg S.A.	18575	Morgan Stanley Eder S.à r.l.	18536
Darcom	18553	Morgan Stanley Newport S.à r.l.	18537
Dover Luxembourg S.N.C.	18530	Morgan Stanley Rhein S.à r.l.	18538
Dunedin Holdings Sarl	18546	Muscle Machine Holding S.A.	18575
Euromess, Société Anonyme	18576	New Millennium	18559
Floris S.A.	18575	Old Rise Real Estates S.A.	18538
Fontika Soparfi S.A.	18574	Oxymed	18564
Foyer Selection	18564	Pamix S.A.	18565
Glitnir Asset Management S.A.	18544	Radufin S.A.	18550
Gold Oak Luxco	18553	Reflex Software Europe S.à r.l.	18573
Hagalux	18544	S.C.I. Jasima	18569
Holmani	18544	Shire Holdings Europe S.A.	18539
Hottinger Financial S.A.	18565	Stonehenge Participations S.A.	18537
InteresseVertriedung Personal CNFPC Et- telbruck	18571	Suez Asia Equity Management S.A.	18545
iSyntonie S.A.	18569	Sunbridge Holding S.A.	18565
Jefferies Umbrella Fund	18573	Uralux S.A.	18550
JUSA Lux S.à r.l.	18569	Verrinvest Luxembourg S.A.	18543
		WP IX LuxCo I S.à r.l.	18559
		WP Roaming III S.à r.l.	18574
		Zouk SOL S.à r.l.	18547

Dover Luxembourg S.N.C., Société en nom collectif.

Capital social: EUR 706.469.275,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 89.408.

In the year two thousand and nine, on the sixteenth of January.

Before US Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the partners of the company DOVER LUXEMBOURG, S.N.C., société en nom collectif, having its registered office at L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, registered with the Luxembourg trade register under section B and number 89.408, incorporated by a deed of Maître Léon Thomas, known as Tom METZLER on October 14, 2002, published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 1669 dated November 21, 2002, (hereinafter referred to as the "Company"). The By-laws of the Company have been amended for the last time by a deed of the notary Paul FRIEDERS on September 13, 2007 published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 2848, dated December 8, 2007.

The extraordinary general meeting was presided by Maître Julie DOLL, lawyer, residing professionally in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

The Chairman appointed as Secretary Ms. Caroline GROSSHOLZ, lawyer, residing professionally in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

The meeting elected as Scrutineer Maître Sophie ZINTZEN, lawyer, residing professionally in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

These three individuals constituted the board of the meeting.

Having thus been constituted, the board of the meeting drew up the attendance list, which, having been signed "ne varietur" by the partners, by the proxy holders representing the partners, by the members of the board and the notary will remain attached to the present minutes and will be filed together with the present deed, with the registration authorities.

The Chairman declared and requested the notary to state that:

I. According to the attendance list, all the partners (the "Partners") representing the full amount of the corporate capital of EUR 515,538,025.- (five hundred fifteen million five hundred thirty-eight thousand twenty-five euros) were present or validly represented at the meeting (the "Partners"). The meeting could thus validly deliberate and decide on all subjects mentioned on the agenda without there having been a prior convening notice.

II. The agenda of the meeting was the following:

Agenda

1. Capital increase of the Company by an amount of EUR 190,931,250 (one hundred ninety million nine hundred thirty-one thousand two hundred fifty euros), so as to bring the corporate capital from its present amount of EUR 515,538,025 (five hundred fifteen million five hundred thirty-eight thousand twenty-five euros) represented by 20,621,521 (twenty million six hundred twenty-one thousand five hundred twenty-one) sharequotas each having a par value of EUR 25 (twenty-five euros), to EUR 706,469,275 (seven hundred six million four hundred sixty-nine thousand two hundred seventy-five euros), represented by 28,258,771 (twenty-eight million two hundred fifty-eight thousand seven hundred seventy-one) sharequotas, each having a par value of EUR 25 (twenty-five euros);

2. Issuance of 7,637,250 (seven million six hundred thirty-seven thousand two hundred and fifty) new sharequotas each having a par value of EUR 25 (twenty-five euros) with an aggregate a share premium of EUR 44 (forty-four euros);

3. Subscription and payment of the newly issued sharequotas and the share premium;

4. Amendment of Article 6 of the Articles of Association of the Company to reflect the planned increase of the corporate capital that will henceforth have the following wording:

" **Art. 6.** The corporate capital is set at seven hundred six million four hundred sixty-nine thousand two hundred seventy-five euros (EUR 706,469,275) represented by twenty-eight million two hundred fifty-eight thousand seven hundred seventy-one (28,258,771) sharequotas with a nominal value of twenty five euros (EUR 25) each, which belong to:

- DOVER Global Holdings Inc., with registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA; six million seven hundred fifty-seven thousand three hundred eighty-eight sharequotas,	6,757,388 sharequotas
- Delaware Capital Formation Inc., with registered office at 501 Silverside Road, Suite 5, Wilmington, DE 19809 USA; four million eight hundred fifty-six thousand eight hundred twenty-three sharequotas,	4,856,823 sharequotas
- DFH Corporation with registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA; sixteen million six hundred forty-four thousand five hundred sixty sharequotas,	16,644,560 sharequotas
TOTAL: twenty-eight million two hundred fifty-eight thousand seven hundred seventy-one sharequotas	28,258,771 sharequotas."

5. Any other business.

Then, the meeting of Partners, after having considered itself as duly composed and convened, and given its approval with respect to the explanations of the Chairman, deliberated and passed, via separate and unanimous votes, the following resolutions:

First resolution

The Partners resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of EUR 190,931,250 (one hundred ninety million nine hundred thirty-one thousand two hundred fifty euros), so as to bring the corporate capital from its present amount of EUR 515,538,025 (five hundred fifteen million five hundred thirty-eight thousand twenty-five euros) represented by 20,621,521 (twenty million six hundred twenty-one thousand five hundred twenty-one) sharequotas each having a par value of to EUR 25 (twenty-five euros), to EUR 706,469,275 (seven hundred six million four hundred sixty-nine thousand two hundred seventy-five euros), represented by 28,258,771 (twenty-eight million two hundred fifty-eight thousand seven hundred seventy-one) sharequotas, each having a par value of EUR 25 (twenty-five euros).

Second resolution

The Partners resolved to issue 7,637,250 (seven million six hundred thirty-seven thousand two hundred and fifty) new sharequotas, having a par value of EUR 25 (twenty-five euros), having the same rights and obligations as the existing sharequotas. The new sharequotas will be issued with an aggregate share premium in a total amount of EUR 44 (forty-four euros).

Subscription - Payment

Thereafter appeared:

1 The company DOVER Global Holdings Inc. having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA, duly represented by Mrs. Sophie ZINTZEN prenamed, by virtue a power of attorney given on January 14, 2009, which power of attorney, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder representing the partner, by the members of the board and the notary, will remain attached to the present minutes to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing person declared to subscribe for 6,756,976 (six million seven hundred fifty-six thousand nine hundred seventy-six) new sharequotas with an aggregate share premium in an aggregate amount of EUR 16 (sixteen euros) and to make payment of such new sharequotas and share premium in full by a contribution in kind consisting in the conversion of a receivable (the "Receivable 1") amounting to EUR 168,924,416 (one hundred sixty eight million nine hundred twenty-four thousand four hundred sixteen euros) held by DOVER Global Holdings Inc. towards the Company ("DGH").

It results:

- from the draft balance sheet of the Company dated December 31, 2008 (Annex 1) that DGH holds a receivable towards the Company in an amount of EUR 168,924,416 (one hundred sixty eight million nine hundred twenty-four thousand four hundred sixteen euros), (the "Balance Sheet"),

- from a valuation report dated January 15, 2009 which has been issued by DGH, and which is attached hereto as Annex 2 (the "DGH's Valuation Report") that the value of the Receivable 1 is EUR 168,924,416 (one hundred sixty eight million nine hundred twenty-four thousand four hundred sixteen euros).

The conclusion of such DGH's Valuation Report is as follows: "Based on the verification carried out as described above, the value of the Receivable is EUR 168,924,416."

2 The company Delaware Capital Formation Inc. having its registered office at 501 Silverside Road, Suite 5, Wilmington, DE 19809 USA, duly represented by Mrs. Sophie ZINTZEN prenamed, by virtue a proxy given on January 14, 2009 which power of attorney, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder representing the partner and by the

members of the board and the notary, will remain attached to the present minutes to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing person declared to subscribe for 83,353 (eighty-three thousand three hundred fifty-three) new sharequotas with an aggregate share premium amounting to EUR 19 (nineteen euros) and to make payment of such new sharequotas and share premium in full by a contribution in kind consisting in the conversion of a receivable (the "Receivable 2") amounting to EUR 2,083,844 (two million eighty-three thousand eight hundred forty-four euros) held by Delaware Capital Formation Inc. ("DCF") towards the Company.

It results:

- from the Balance Sheet that DCF holds a receivable towards the Company in an amount of EUR 2,083,844 (two million eighty-three thousand eight hundred forty-four euros),
- from a valuation report dated January 15, 2009 which has been issued by DCF, and which is hereto attached as Appendix 3 (the "DCF's Valuation Report") that the value of the Receivable 2 is EUR 2,083,844 (two million eighty-three thousand eight hundred forty-four euros).

The conclusion of such DCF's Valuation Report is as follows: "Based on the verification carried out as described above, the value of the Receivable is EUR 2,083,844."

3 The company DFH Corporation having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA, duly represented by Mrs Sophie ZINTZEN prenamed, by virtue a proxy given on January 14, 2009, which power of attorney, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder representing the partner and by the members of the board and the notary, will remain attached to the present minutes to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing person declared to subscribe for 796,921 (seven hundred ninety-six thousand nine hundred twenty-one) new sharequotas with an aggregate share premium amounting to EUR 9 (nine euros) and to make payment of such new sharequotas and share premium in full by a contribution in kind consisting in the conversion of a receivable (the "Receivable 3") amounting to EUR 19,923,034 (nineteen million nine hundred twenty-three thousand thirty-four euros) held by DFH Corporation ("DFH") towards the Company.

It results:

- from the Balance Sheet that DFH holds a receivable towards the Company in an amount of EUR 19,923,034 (nineteen million nine hundred twenty-three thousand thirty-four euros),
- from a valuation report dated January 15, 2009 which has been issued by DCF, and which is hereto attached as Annex 4 (the "DFH's Valuation Report") that the value of the Receivable 3 is EUR 19,923,034 (nineteen million nine hundred twenty-three thousand thirty-four euros).

The conclusion of such DFH's Valuation Report is as follows: "Based on the verification carried out as described above, the value of the Receivable is EUR 19,923,034."

The said (i) Balance Sheet, (ii) DGH's Valuation Report, (iii) DCF's Valuation Report and (iv) DFH's Valuation Report, after having been signed "ne varietur" by the members of the board and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Having acknowledged the three above described contributions in kind, the Partners, represented as stated above, expressly agree with the description of the contributions, with their valuation, with the effective transfer to the Company and confirm the validity of the subscription and payment.

Third resolution

The Partner resolved amending Article 6 of the Articles of Association of the Company to reflect the above mentioned issuance of sharequotas and the increase of the corporate capital.

Consequently, Article 6 of the Articles of Association of the Company is replaced by the following text:

" **Art. 6.** The corporate capital is set seven hundred six million four hundred sixty-nine thousand two hundred seventy-five euros (EUR 706,469,275) represented by twenty-eight million two hundred fifty-eight thousand seven hundred seventy-one (28,258,771) sharequotas with a nominal value of twenty-five euros (EUR 25) each, which belong to:

- DOVER Global Holdings Inc., with registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA; six million seven hundred fifty-seven thousand three hundred eighty-eight sharequotas,	6,757,388 sharequotas
- Delaware Capital Formation Inc., with registered office at 501 Silverside Road, Suite 5, Wilmington, DE 19809 USA; four million eight hundred fifty-six thousand eight hundred twenty-three sharequotas,	4,856,823 sharequotas
- DFH Corporation with registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA; sixteen million six hundred forty-four thousand five hundred sixty sharequotas,	16,644,560 sharequotas
TOTAL: twenty-eight million two hundred fifty-eight thousand seven hundred seventy-one sharequotas	28,258,771 sharequotas."

Declarations, Costs, Evaluation

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately EUR 6,000 (six thousand euro).

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the chairman brought the meeting to a close.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mil neuf, le seize janvier.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société DOVER LUXEMBOURG, S.N.C., société en nom collectif, ayant son siège social à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 89.408 constituée suivant acte de Maître Léon Thomas, dit Tom METZLER en date du 14 octobre 2002, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1669 daté du 21 novembre 2002 (ci-après "la Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte par-devant Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg en date du 13 septembre 2007, publié au mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 2848, daté du 8 décembre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire fût présidée par Maître Julie DOLL, avocat demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

Le Président nomma secrétaire, Melle Caroline GROSSHOLZ, juriste, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

L'assemblée nomma scrutateur, Maître Sophie ZINTZEN, avocat, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

Ces trois personnes formèrent le bureau de l'assemblée.

Etant ainsi formé, le bureau dressa la liste de présence qui, après avoir été signée "ne varietur" par les associés, par les mandataires représentant les associés, par les membres du bureau et le notaire, restera annexée au présent procès-verbal, pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le Président déclara et demanda au notaire d'acter que:

I. Conformément à la liste de présence, tous les associés représentant l'intégralité du capital social de EUR 515.538.025.- (cinq cent quinze millions cinq cent trente-huit mille vingt-cinq euros) étaient présents ou dûment représentés à l'assemblée (les "Associés"). L'assemblée peut ainsi valablement délibérer et décider sur tous les points mentionnés à l'ordre du jour, sans qu'il y ait eu une convocation préalable.

II. L'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

Agenda

1 Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 190.931.250 (cent quatre-vingt-dix million neuf cent trente-et-un mille deux cent cinquante) qui l'amène de son montant actuel de EUR 515.538.025.- (cinq cent quinze million cinq cent trente huit mille vingt-cinq euros) divisé en 20.621.521.- (vingt million six cent vingt-et-un mille cinq cent vingt-et-une) parts sociales d'une valeur de EUR 25 (vingt cinq euros) chacune à EUR 706.469.275 (sept cent six million quatre cent soixante-neuf deux cent soixante-quinze euros) représentés par 28,258,771 (vingt-huit million deux cent cinquante-huit mille sept cent soixante-et-onze) parts sociales d'une valeur de EUR 25 (vingt cinq euros) chacune;

2 Emission de 7.637.250 (sept million six cent trente-sept mille deux cent cinquante) nouvelles parts sociales d'une valeur de EUR 25 (vingt cinq euros) chacune avec une prime d'émission de EUR 44 (quarante-quatre euros);

3 Souscription et paiement des parts nouvellement émises et de la prime d'émission;

4 Modification de l'Article 6 des statuts de la Société, pour refléter l'augmentation de capital social envisagée, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 706.469.275 (sept cent six million quatre cent soixante-neuf deux cent soixante-quinze euros) représentés par 28,258,771 (vingt-huit million deux cent cinquante-huit mille sept cent soixante-et-onze) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-), chacune qui ont été souscrites comme suit:

- DOVER Global Holdings Inc., ayant son siège social 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA; six million sept cent cinquante-sept mille trois cent quatre-vingt-huit parts sociales,	6.757.388 parts sociales
- Delaware Capital Formation Inc., ayant son siège social à 501 Silverside Road, Suite 5, Wilmington, DE 19809 USA; quatre million huit cent cinquante-six mille huit cent vingt-trois parts sociales,	4,856,823 parts sociales
- DFH Corporation ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA; seize million six cent quarante-quatre mille cinq cent soixante parts sociales,	16.644.560 parts sociales
TOTAL: vingt-huit million deux cent cinquante huit mille sept cent soixante-et-onze parts sociales,	28.258.771 parts sociales "

5 Divers.

Ensuite, l'assemblée des associés, se considérant comme dûment constituée et convoquée, et ayant donné son approbation aux explications du Président, a délibéré et pris par vote séparés et unanimes les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés ont décidé d'augmenter le capital social de la Société par un montant EUR 190.931.250 (cent quatre-vingt-dix millions neuf cent trente et un mille deux cent cinquante) qui l'amène de son montant actuel de EUR 515.538.025,- (cinq cent quinze million cinq cent trente huit mille vingt-cinq euros) divisé en 20.621.521,- (vingt million six cent vingt-et-un mille cinq cent vingt-et-une) parts sociales d'une valeur de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune à EUR 706.469.275 (sept cent six million quatre cent soixante-neuf mille deux cent soixante-quinze euros) représentés par 28,258,771 (vingt-huit millions deux cent cinquante-huit mille sept cent soixante et onze) parts sociales d'une valeur de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune.

Deuxième résolution

Les Associés ont décidé d'émettre 7.637.250 (sept million six cent trente-sept mille deux cent cinquante) nouvelles parts sociales d'une valeur de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes. Ces nouvelles parts sociales seront émises avec une prime d'émission de EUR 44 (quarante-quatre euros).

Souscription - Paiement

Ont ensuite comparu:

1 La société DOVER Global Holdings Inc. ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA, dûment représentée par Madame Sophie ZINTZEN précitée, agissant en vertu d'une procuration donnée le 14 janvier 2009, laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire représentant l'associé, ainsi que par les membres du bureau et le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

La personne comparante déclare souscrire à 6.756.976 (six million sept cent cinquante-six mille neuf cent soixante-seize) nouvelles parts sociales et à une prime d'émission de EUR 16 (seize euros), et procéder à la totalité du paiement pour ces nouvelles parts sociales et cette prime d'émission par apport en nature consistant à la conversion d'une créance (la "Créance 1") s'élevant à EUR 168.924.416 (cent soixante-huit millions neuf cent vingt-quatre mille quatre cent seize euros) détenue par DOVER Global Holdings Inc. à l'égard de la Société ("DGH").

Il résulte:

- des comptes intérimaires de la Société du 14 janvier 2009 (Annexe 1) que DGH détient une créance à l'égard de la Société d'un montant de EUR 168.924.416 (cent soixante-huit million neuf cent vingt-quatre mille quatre cent seize euros) (les "Comptes Intérimaires");

- d'un rapport d'évaluation du 15 janvier 2009, émis par DGH et annexé en Annexe 2 (le "Rapport d'évaluation de DGH") que la valeur de la Créance 1 est de EUR 168.924.416 (cent soixante-huit millions neuf cent vingt-quatre mille quatre cent seize euros).

La conclusion du Rapport d'évaluation de DGH est la suivante: "Sur base des vérifications apportées selon la description ci-dessus, la valeur de la Créance est de EUR 168.924.416".

2. La société Delaware Capital Formation Inc. ayant son siège social à 501 Silverside Road, Suite 5, Wilmington, DE 19809 USA, représentée par Madame Sophie ZINTZEN précitée, agissant en vertu d'une procuration donnée le 14 janvier 2009 laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire représentant l'associé, ainsi que par les membres du bureau et le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

La personne comparante déclare souscrire à 83.353 (quatre-vingt-trois mille trois cent cinquante-trois) nouvelles parts sociales et à une prime d'émission de EUR 19 (dix-neuf euros), et procéder à la totalité du paiement pour ces nouvelles parts sociales et cette prime d'émission par apport en nature consistant à la conversion d'une créance (la "Créance 2") s'élevant à EUR 2,083,844 (deux millions quatre-vingt-trois mille huit cent quarante-quatre euros) détenue par Delaware Capital Formation Inc. ("DCF") à l'égard de la Société.

Il résulte:

- des Comptes intérimaires que DCF détient une créance à l'égard de la Société d'un montant de EUR 2,083,844 (deux millions quatre-vingt-trois mille huit cent quarante-quatre euros);
- d'un rapport d'évaluation du 15 janvier 2009, émis par DGH et annexé en Annexe 3 (le "Rapport d'évaluation de DCF") que la valeur de la Créance 2 est de EUR 2.083.844 (deux millions quatre-vingt-trois mille huit cent quarante-quatre euros).

La conclusion du Rapport d'évaluation de DGH est la suivante: "Sur base des vérifications apportées selon la description ci-dessus, la valeur de la Créance est de EUR 2.083.844".

3. La société DFH Corporation ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA, dûment représentée par Madame Sophie ZINTZEN précitée, agissant en vertu d'une procuration donnée le 14 janvier 2009, laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire représentant l'associé, ainsi que par les membres du bureau et le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

La personne comparante déclare souscrire à 796.921 (sept cent quatre-vingt-seize mille neuf cent vingt et une) nouvelles parts sociales et à une prime d'émission de EUR 9 (neuf euros), et procéder à la totalité du paiement pour ces nouvelles parts sociales et cette prime d'émission par apport en nature consistant à la conversion d'une créance (la "Créance 3") s'élevant à EUR 19.923.034 (dix-neuf millions neuf cent vingt-trois mille trente-quatre euros) détenue par DFH Corporation à l'égard de la Société ("DFH").

Il résulte:

- des Comptes Intérimaires que DFH détient une créance à l'égard de la Société d'un montant de EUR 19,923,034 (dix-neuf millions neuf cent vingt-trois mille trente-quatre euros);
- d'un rapport d'évaluation du 15 janvier 2009, émis par DFH et annexé en Annexe 4 (le "Rapport d'évaluation de DFH") que la valeur de la Créance 3 est de EUR 19.923.034 (dix-neuf millions neuf cent vingt-trois mille trente-quatre euros).

La conclusion du Rapport d'évaluation de DFH est la suivante: "Sur base des vérifications apportées selon la description ci-dessus, la valeur de la Créance est de EUR 19.923.034" .

Lesdits (i) Comptes Intérimaires, (ii) Rapport d'évaluation de DGH , (iii) Rapport d'évaluation de DCF et (iv) Rapport d'évaluation de DFH après avoir été signés "ne varietur "par les associés, par les mandataires représentant les associés, par les membres du bureau et le notaire, resteront annexés au présent procès-verbal, pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ayant reconnu les trois apports décrits ci-dessus, les Associés, représentés comme mentionné ci-avant, donnent expressément leur accord sur la description des apports, leur évaluation, leur transfert effectif à la Société et confirment la validité de la souscription et du paiement.

Troisième résolution

Les Associés ont décidé de modifier l'article 6 des statuts de la Société pour refléter l'émission de parts sociales et l'augmentation du capital social.

Par conséquent, l'article 6 des statuts de la Société est remplacé par le texte suivant:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 706.469.275 (sept cent six millions quatre cent soixante-neuf deux cent soixante-quinze euros) représentés par 28,258,771 (vingt-huit millions deux cent cinquante-huit mille sept cent soixante et onze) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-), chacune qui ont été souscrites comme suit:

- DOVER Global Holdings Inc., ayant son siège social 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA; six million sept cent cinquante-sept mille trois cent quatre-vingt-huit parts sociales,	6.757.388 parts sociales
- Delaware Capital Formation Inc., ayant son siège social à 501 Silverside Road, Suite 5, Wilmington, DE 19809 USA; quatre million huit cent cinquante-six mille huit cent vingt-trois parts sociales,	4,856,823 parts sociales
- DFH Corporation ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA; seize million six cent quarante-quatre mille cinq cent soixante parts sociales,	16.644.560 parts sociales
TOTAL: vingt-huit million deux cent cinquante huit mille sept cent soixante-et-onze parts sociales,	<u>28.258.771 parts sociales "</u>

Déclarations, Frais, Evaluation

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à EUR 6.000 (six mille euros).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant à parler, le président a mis fin à la séance.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente que, sur requête des parties comparantes susnommées, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture aux personnes comparantes, lesdites personnes comparantes ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Doll, C. Grossholz, S. Zintzen et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg AC, le 22 janvier 2009. LAC/2009/2449. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009018230/5770/338.

(090018406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2009.

Morgan Stanley Eder S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 109.078.

Suite aux résolutions prises par les associés en date du 16 décembre 2008, il a été décidé ce qui suit:

- d'accepter la démission de M. Jerry Lynn Smith de son poste de gérant avec effet au 17 novembre 2008;
- de nommer en son remplacement et pour une durée illimitée, M. Todd Russell Lee, né le 9 avril 1968 à New York (Etats-Unis), résidant professionnellement 1585 Broadway, New York, NY10036.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Pour la société

TMF Management Luxembourg S.A.

Domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2009018030/805/20.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08521. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

KBC Institutional Cash, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 39.266.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Statuaire du 18 juillet 2002

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Etienne VAN LEDE en date du 3 octobre 2001.

Certifié conforme et sincère

Pour KBC INSTITUTIONAL CASH

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009018031/526/15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2009, réf. LSO-DA09966. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Morgan Stanley Newport S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 15.300,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 106.153.

—
Suite aux résolutions prises par les associés en date du 16 décembre 2008, il a été décidé ce qui suit:

- d'accepter la démission de M. Jerry Lynn Smith de son poste de gérant avec effet au 17 novembre 2008;
- de nommer en son remplacement et pour une durée illimitée, M. Todd Russell Lee, né le 9 avril 1968 à New York (Etats-Unis), résidant professionnellement 1585 Broadway, New York, NY10036.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Pour la société

TMF Management Luxembourg S.A.

Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2009018032/805/20.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08520. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Stonehenge Participations S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 38.113.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 21 janvier 2009:

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Madame Annette SCHROEDER, avec adresse professionnelle au 40, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009018043/550/19.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2009, réf. LSO-DA09725. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090018026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Morgan Stanley Byzantine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 200.030.721,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 126.646.

—
Suite aux résolutions prises par les associés en date du 17 décembre 2008, il a été décidé ce qui suit:

- d'accepter la démission de M. Jerry Lynn Smith de son poste de gérant avec effet au 17 novembre 2008;
- de nommer en son remplacement et pour une durée illimitée, M. Todd Russell Lee, né le 9 avril 1968 à New York (Etats-Unis), résidant professionnellement 1585 Broadway, New York, NY10036.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Pour la société

TMF Management Luxembourg S.A.

Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2009018033/805/20.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08519. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Morgan Stanley Rhein S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 124.448.

Suite aux résolutions prises par les associés en date du 12 décembre 2008, il a été décidé ce qui suit:

- d'accepter la démission de M. Eric Chun et de de M. Jerry Lynn Smith de leur poste de gérant de classe A avec effet au 17 novembre 2008;

- de nommer en leur remplacement et pour une durée illimitée, respectivement Mme Brhan Elizabeth Fischer née le 23 août 1950 à Addis Ababa (Ethiopie) résidant professionnellement 1585 Broadway, New-York, NY 10036 et M. Todd Russell Lee, né le 9 avril 1968 à New York (Etats-Unis), résidant professionnellement 1585 Broadway, New York, NY 10036 en tant que nouveaux gérants de classe A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Pour la société

TMF Management Luxembourg S.A.

Domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2009018039/805/23.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08513. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Old Rise Real Estates S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 46.046.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue par conférence téléphonique le 19 décembre 2008 à 9.30 heures

Résolution unique

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social du 18, Avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg au 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

Luxembourg le 19 décembre 2008.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

Xavier Mangiullo / Francesca Docchio

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009018071/9125/19.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2009, réf. LSO-DA07122. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090018009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Daneme International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 57.863.

Avis de publication et de réquisition modificative

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 7 janvier 2009 que:

- les mandats des administrateurs étant venus à échéance, les actionnaires ont décidé de renommer:

* TMF Administrative Services S.A.

* TMF Corporate Services S.A.

* TMF Secretarial Services S.A.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui approuvera les comptes de la Société au 31 décembre 2008.

- le mandat du commissaire aux comptes étant venu à échéance, les actionnaires ont décidé de renommer:

* L'Alliance Révision SARL

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui approuvera les comptes de la Société au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Pour la société

TMF Administrative Services S.A. / TMF Secretarial Services S.A.

Deux administrateurs

Signatures

Référence de publication: 2009018040/805/27.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08511. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Shire Holdings Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 110.480.

DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the thirty-first day of December.

Before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of "Shire Holdings Europe S.A.", a "société anonyme", having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 110.480 (the "Company"), incorporated by a notarial deed enacted on 30 August 2005, published in Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1475 of 29 December 2005 and lastly amended by a notarial deed enacted on 3rd June 2008, published in Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1767 of 17 July 2008.

There appeared:

The sole shareholder of the Company, Shire Holdings Ireland Limited, an Irish company with registered office at 5 Riverwalk, Citywest Business Campus, Dublin 24, Ireland, acting through its Luxembourg branch "Shire Holdings Ireland Limited, Luxembourg Branch", having its principal location at 20, rue Eugene Ruppert, L-2453 Luxembourg, (the "Sole Shareholder"), represented by Mrs. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally at Esch/Alzette, duly authorised to act on behalf of the Sole Shareholder by virtue of a proxy given to her under private seal.

The above-mentioned proxy, being initialled "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder declared and requested the notary to act that:

I. - The 1,306 (one thousand, three hundred and six) shares of the Company with a nominal value of USD 40.- (forty United States Dollars) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

II. - The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Waiving of convening notice right;
2. Approval of the dissolution and liquidation of the Company; and
3. Miscellaneous.

First resolution

The Sole Shareholder waives its right to the prior notice of the current meeting; it acknowledges being sufficiently informed beforehand on the agenda and considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. The Sole Shareholder resolves further that all the documentation produced to the meeting has been put at its disposal within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

Second resolution

It is resolved to approve the dissolution of the Company and to put it into liquidation:

- The share capital of the Company is fixed at USD 52,240.- (fifty-two thousand two hundred and forty United States Dollars) divided into 1,306 (one thousand three hundred and six) class A shares with a nominal value of USD 40.- (forty United States Dollars) each and is entirely subscribed and fully paid up.
- The Sole Shareholder is the sole owner of all the shares of the Company.
- The Sole Shareholder, (i) approves the balance sheet and the profit and loss account of the Company dated 31 December 2008 attached hereto as schedule A (the "Schedule A"), (ii) gives discharge to the directors of the Company, i.e. Mr Leonard De Waal, Ms Yannick Poos, Mr Patrick Clements and Mr Lawson Rose, for the performance of their mandate as directors of the Company until the holding of the present deed and (iii) declares the anticipated dissolution of the Company with immediate effect.
- The Sole Shareholder appoints itself as liquidator of the Company and will have full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so as to bring into effect the purposes of this act.

The Sole Shareholder, in its capacity as liquidator of the Company, declares that:

- (i) the Company does no longer carry out any activity,
 - (ii) all rights, title, interest and obligations in and with respect to the existing assets of the Company, as described in Schedule A, are hereby assigned, transferred and conveyed to the Sole Shareholder, which has acknowledged and consented to this assignment and, in particular, the Sole Shareholder undertakes to ensure, in its capacity as liquidator, that any formalities required to implement the transfer of any cash at bank owned by the Company are duly complied with;
 - (iii) all rights, title, interest and obligations in and with respect to the existing liabilities of the Company, as described in Schedule A, are hereby assumed, transferred and conveyed to the Sole Shareholder which has acknowledged and consented to this transfer; any outstanding liabilities in relation to the closure of the liquidation are duly supplied with and the Sole Shareholder irrevocably undertakes to assume and to settle any presently unknown and unpaid liability of the dissolved Company;
 - (iv) the Sole Shareholder will take any required action to transfer the funds that are in the bank account of the Company, to close the said bank account and fulfil any formality necessary to transfer all the liabilities of the Company, it having been given all powers to that effect.
- The Sole Shareholder declares that the liquidation of the Company is closed.
 - Discharge is given to the following directors of the Company:
 - Mr Leonard De Waal, with professional address at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg;
 - Mr Lawson Rose, with professional address at Hampshire International Business Park, Chineham, Basingstoke, Hampshire RG24 8EP, United Kingdom;
 - Ms Yannick Poos, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-2501 Luxembourg; and
 - Mr Patrick Clements, with professional address at Hampshire International Business Park, Chineham, Basingstoke, Hampshire RG24 8EP, United Kingdom.
 - The books and documents of the Company will be kept for a period of 5 (five) years in Luxembourg at the former registered office of the Company, 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The share register of the Company has then been cancelled.

- The Sole Shareholder of the Company also resolves to grant all powers to Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prenamed and/or any member of Noble & Scheidecker, a law firm established in Luxembourg, in order:
 - (i) to proceed to the filings and publications as required by Article 151 of the Law of 10 August 1915 concerning commercial companies as amended;
 - (ii) to do and to execute any document or notices with respect to the filings and publications referred to here above, and more generally to do, perform and execute any action or document necessary or simply useful for the purpose of the closure of the Company's liquidation.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which were to be borne by the Company or which would be charged to it in connection with the present deed, had been estimated at about one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le trente et un du mois de décembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de "Shire Holdings Europe S.A.", une société anonyme, ayant son siège social au 20, rue Eugène Rupert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110.480 (la "Société"), constituée suivant acte notarié en date du 30 août 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1475 du 29 décembre 2005, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu en date du 3 juin 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1767 du 17 juillet 2008.

A comparu:

L'actionnaire unique de la Société, Shire Holdings Ireland Limited, une société irlandaise, ayant son siège social à 5 Riverwalk, Citywest Business Campus, Dublin 24, Irlande, comparaisant par sa succursale luxembourgeoise "Shire Holdings Ireland Limited, Luxembourg Branch", située principalement au 20, rue Eugène Rupert, L-2453 Luxembourg, (l'"Actionnaire Unique"), représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, dûment autorisée à agir pour le compte de l'Actionnaire Unique en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été paraphée "ne varietur" par la comparante et le notaire soussigné, restera ci-annexée pour être enregistrée avec le présent acte.

L'Actionnaire Unique a exposé au notaire instrumentaire et l'a prié d'acter que:

I.- Les 1.306 (mille trois cents six) actions d'une valeur nominale de 40,- USD (quarante dollars américains) chacune, représentant l'ensemble du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour.

II.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Renonciation au droit de convocation;
2. Approbation de la dissolution et de la liquidation de la Société; et
3. Divers.

Première résolution

L'Actionnaire Unique renonce à son droit d'être convoqué préalablement à la présente assemblée; l'Actionnaire Unique reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour et se considère valablement convoqué et en conséquence, accepte de délibérer et voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. L'Actionnaire Unique décide en outre que toute la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à sa disposition dans un laps de temps suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

Seconde résolution

Il est décidé d'approuver la dissolution de la Société et de la mettre en liquidation:

- Le capital social de la Société est fixé à 52.240,- USD (cinquante deux mille deux cent quarante dollars américains) divisé en 1.306 (mille trois cent six) actions de classe A, ayant une valeur nominale de 40,- USD (quarante dollars américains) chacune, lequel est entièrement souscrit et libéré.

- L'Actionnaire Unique est le seul propriétaire de toutes les actions de la Société,

- L'Actionnaire Unique, (i) approuve le bilan de la Société daté du 31 décembre 2008 ci-joint en annexe A (l'"Annexe A"), (ii) donne décharge aux administrateurs de la Société, à savoir, M. Léonard de Waal, Mme Yannick Poos, M. Patrick Clements et M. Lawson Rose, de leur mandat d'administrateurs de la Société, au jour de la tenue de la présente assemblée et (iii) prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

- L'Actionnaire Unique se désigne lui-même comme liquidateur de la Société et aura pleins pouvoirs d'établir, signer et délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.

L'Actionnaire Unique, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que:

(i) la Société n'exerce plus aucune activité;

(ii) tous droits, titres, intérêts et obligations se rapportant aux actifs existants de la Société, tel que décrits dans l'Annexe A, sont par le présent acte cédés, transférés et transmis à l'Actionnaire Unique, qui a pris connaissance et consenti à une telle cession et l'Actionnaire Unique s'engage en particulier, en tant que liquidateur, à ce que toutes les formalités requises pour le transfert de toute somme détenue par la Société sur un compte en banque soient dûment effectuées;

(iii) tous droits, titres, intérêts et obligations se rapportant au passif existant de la Société, tel que décrit dans l'Annexe A, sont par le présent acte assumés, transférés et transmis à l'Actionnaire Unique, qui a pris connaissance et consenti à un tel transfert; tout le passif restant de la Société en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné et l'Actionnaire Unique s'engage irrévocablement à payer tout passif éventuel de la Société dissoute actuellement inconnu et non payé;

(iv) L'Actionnaire Unique prendra toute action requise pour transférer les fonds qui sont sur le compte bancaire de la Société, pour fermer ledit compte bancaire et accomplir toute formalité nécessaire pour transférer tout le passif et la Société, ayant reçu tous pouvoirs à cet effet.

- L'Actionnaire Unique déclare que la liquidation de la Société est clôturée.

- Décharge est donnée aux administrateurs de la Société:

- M. Leonard De Waal, ayant son adresse professionnelle au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg;

- M. Lawson Rose, ayant son adresse professionnelle au Hampshire International Business Park, Chineham, Basingstoke, Hampshire RG24 8EP, Royaume Uni;

- Mme Yannick Poos, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-2501 Luxembourg; et

- M. Patrick Clements, ayant son adresse professionnelle au Hampshire International Business Park, Chineham, Basingstoke, Hampshire RG24 8EP, Royaume Uni.

- Les livres et documents de la Société seront conservés pendant 5 (cinq) ans à Luxembourg au précédent siège social de la Société, 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il a été procédé à l'annulation du registre des actions de la Société.

- L'Actionnaire Unique décide encore de donner tous pouvoirs à Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, susmentionnée et/ou à tout membre de Noble & Scheidecker, cabinet d'avocat établi à Luxembourg, dans le but:

(i) de procéder aux enregistrements et publications requis par l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée;

(ii) de faire et de signer tout document ou notification dans le cadre des enregistrements et publications décrites ci-dessus et plus généralement, de faire, entreprendre toute action ou de signer toute autre document de toute nature qui serait requis dans le cadre de la clôture de la liquidation de la Société.

Coûts

Les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportées par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec le présent acte, ont été estimés à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la personne présente à l'assemblée, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande de la même personne présente, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

A la suite de laquelle le présent acte notarié a été rédigé à Esch/Alzette, au jour indiqué au début du présent document.

Lecture ayant été faite de ce document à la personne présente, elle a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 08 janvier 2009 Relation: EAC/2009/253 Reçu douze euros 12,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 22 janvier 2009.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009018250/219/189.

(090018429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2009.

Bigmadame S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 113.422.

—
Extrait des résolutions prises sous forme circulaire par l'assemblée générale ordinaire

Suite au décès de Monsieur Emile VOGT, Gérant l'Assemblée décide de ne pas pouvoir à son remplacement.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009018042/550/15.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2009, réf. LSO-DA09711. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090018043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

American Services Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 140.820.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un acte de cession de parts reçu par Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 décembre 2008, enregistré à Luxembourg A.C., le 2 janvier 2009, LAC/2009/141, que TV AZTECA GLOBAL S.L., une Sociedad de Responsabilidad Limitada (société à responsabilité limitée) avec siège social au Avenida de la Vega 1, edificio 3, piso 3, despacho 9, 28108, Alcobendas, Madrid, Espagne, dûment enregistrée au Registro Mercantil de Madrid, sous le numéro B85317089, a cédé les un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales qu'elle détenait dans la société à responsabilité limitée American Services Company S.à r.l., avec siège social à 26, boulevard Royal L-2449 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 140.820, à INTERNATIONAL COMPANY OF SERVICES S.à r.l., anciennement INTERNATIONAL SERVICES COMPANY S. à r.l., société à responsabilité limitée, avec siège social au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B142.375, pour le prix de douze mille cinq cents euros (12.500.-€).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2009.

Paul FRIEDERS

Notaire

Référence de publication: 2009018045/212/23.

(090017578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Verrinvest Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 45.891.

—
- Le siège social de la Société est transféré du 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 412F, route d'Esch à L-2086 Luxembourg à compter de ce jour.

Fait à Luxembourg, le 5 décembre 2008.

Certifié sincère et conforme

VERRINVEST LUXEMBOURG S.A.

U. GEISER / M. REZZONICO

Administrateur / Administrateur, Président du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2009018066/795/16.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA09548. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Glitnir Asset Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 79.111.

—
Extrait des résolutions prises par voie de résolution circulaire en date du 22 octobre 2008

En date du 22 octobre 2008, le Conseil d'Administration a décidé:

- d'accepter la démission, avec effet au 22 octobre 2008, de Monsieur Eggert Thor Kristofersson en qualité d'Administrateur et de Président

- de coopter, avec effet au 22 octobre 2008, Monsieur Stefan Sigurdsson, Glitnir Asset Management, 2 Kirkjusandur, IS - 155 Reykjavik, en qualité d'Administrateur pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009, en remplacement de Monsieur Eggert Thor Kristofersson, démissionnaire

- de coopter, avec effet au 22 octobre 2008, de Monsieur Stefan Sigurdsson, Glitnir Asset Management, 2 Kirkjusandur, IS - 155 Reykjavik en qualité de Président du Conseil d'Administration pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur Eggert Thor Kristofersson, démissionnaire

Luxembourg, le 8 janvier 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009018048/1024/23.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA06276. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090018048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Holmani, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 113.731.

—
L'Assemblée Générale accepte la démission de Monsieur Marc Hilger, demeurant professionnellement 6, Place de Nancy à L-2212 Luxembourg, en tant qu'administrateur.

Elle décide de nommer Monsieur Ralph Bourgnon, demeurant professionnellement à 6, Place de Nancy à L-2212 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Hilger. Son mandat d'administrateur prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2008.

Pour la société

PKF Weber et Bontemps s.à r.l.

*Experts comptables et fiscaux**Réviseurs d'entreprises*

Signatures

Référence de publication: 2009018049/592/21.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03287. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090018100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Hagalux, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 113.892.

—
L'Assemblée Générale accepte la démission de Monsieur Marc Hilger, demeurant professionnellement 6, Place de Nancy à L-2212 Luxembourg, en tant qu'administrateur.

Elle décide de nommer Monsieur Ralph Bourgnon, demeurant professionnellement à 6, Place de Nancy à L-2212 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Hilger. Son mandat d'administrateur prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2008.

Pour la société

PKF Weber et Bontemps s.à r.l.

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprises

Signatures

Référence de publication: 2009018050/592/21.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03282. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090018103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Suez Asia Equity Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 52.048.

—
Extrait des résolutions prises par voie de résolutions circulaire en date du 5 janvier 2009

En date du 5 janvier 2009, le Conseil d'Administration a décidé:

- d'accepter avec effet au 31 décembre 2008, la démission de Monsieur Pascal Leclerc en qualité d'Administrateur de la société.

Luxembourg, le 20 janvier 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2009018051/1024/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA09227. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090018122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

KKA Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 79.673.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société KKA HOLDING S.A. qui s'est tenue en Islande en date du 5 janvier 2009 que:

1. WAVERTON GROUP LIMITED a été révoquée en tant qu'administrateur de la société avec effet à ce jour.
2. BIREFIELD HOLDINGS LIMITED a été révoquée en tant qu'administrateur de la société avec effet à ce jour.
3. STARBROOK INTERNATIONAL LIMITED a été révoquée en tant qu'administrateur de la société avec effet à ce jour.
4. Madame Ruth S. GYLFADOTTIR, demeurant à 18, Sunnuflof, 210 Gardabaer, Islande, a été nommée nouveau administrateur de la société avec effet à ce jour, jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2015.
5. Monsieur Kolbeinn KRISTINSSON, demeurant à 18, Sunnuflof, 210 Gardabaer, Islande, a été nommé comme administrateur de la société avec effet à ce jour, jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2015.
6. Monsieur Benedikt JOHANNESSON, demeurant à 27 Selvogsgrunni, 104 Reykjavik, Islande, a été nommé nouveau administrateur de la société avec effet à ce jour, jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2015.

Islande, le 5 janvier 2009.

Pour Extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Référence de publication: 2009018054/803/26.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2009, réf. LSO-DA09589. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090018128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Dunedin Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 77.656.

Extrait des résolutions écrites prises par les actionnaires en date du 08 janvier 2009

Les actionnaires ont décidé:

- D'accepter la démission de Agnes Csorgo, né le 27 Juillet 1978 à Hatvan, Hongrie, demeurant professionnellement au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, à la fonction de gérante avec effet au 5 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12.01.09.

Signature.

Référence de publication: 2009018052/5564/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2009, réf. LSO-DA06527. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Capital International Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 41.479.

Madame Ida Levine a donné sa démission de ses fonctions d'administrateur de la société de gestion Capital international Management Company S.A. et son mandat n'a pas été reconduite à l'assemble qui s'est tenue le 28 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Pour Capital International Management Company S.A.

J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

Domiciliaire

Mara Marangelli

Référence de publication: 2009018053/13/17.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2009, réf. LSO-DA09582. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090018126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Barwa International Hotel Management Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 138.425.

EXTRAIT

Il résulte des Résolutions de l'Associé Unique prises en date du 12 Janvier 2009 que:

- Mme Claudia Schweich, née le 1 Août 1979, à Arlon, (Belgique), ayant comme adresse professionnelle le 14, rue du Marché aux Herbes L1728 Luxembourg a démissionné de son mandat de gérant B avec effet au 12 Janvier 2009;

- M. Thierry Grosjean, né le 3 Août 1975, à Metz, (France), ayant comme adresse professionnelle le 14, rue du Marché aux Herbes L1728 Luxembourg a été nommé gérant B avec effet au 12 Janvier 2009;

Le nouveau gérant B a été nommé pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 Janvier 2009.

Pour Barwa International Hotel Management Luxembourg S.à r.l.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009018055/6654/22.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA09143. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090018145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

León Participaciones Argentinas, Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 84.192.

—
Extrait des résolutions de l'assemblée générale des actionnaires de León Participaciones Argentinas (la «Société») en date du 22 décembre 2008:

L'assemblée générale des actionnaires de la Société a décidé:

1. de renommer (i) M. Pierre CHAZERAIN, en tant qu'administrateur et président du conseil d'administration de la Société, (ii) M. Didier LAMETHE en tant qu'administrateur de la Société et (iii) M. Bernard GENSOLLEN en tant qu'administrateur de la Société, tous trois pour un mandat qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de l'an 2014.

2. de renommer la Fiduciaire D.L.N. S.A. en tant que commissaire aux comptes de la Société pour un mandat qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de l'an 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009018056/257/20.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04595. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090018138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Zouk SOL S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 141.518.

—
Decision of the Sole Shareholder taken on 12 January 2009 with immediate effect

Zouk Solar Opportunities Limited, a limited company duly incorporated and validly existing under the laws of Jersey, having its registered office at 22 Grenville Street, St. Helier, JE4 8PX, Jersey, Channel Islands, in its capacity as sole shareholder of the "Company",

RESOLVED to appoint Mr Richard Alan Pereira, Managing Director, born on October 2nd, 1972 in Singapore, (Republic of Singapore), residing professionally at 140 Brompton Road, UK- London SW3 1HY, as manager of the Company for an unlimited period, as from the date of the present resolution.

Signed on 12 January 2009.

Zouk Solar Opportunities Limited.

Signature

Authorized Signatory

Référence de publication: 2009018057/1649/21.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA09137. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090018146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Kingbell S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 78.996.

—
Avis de publication et de réquisition modificative

Suite à l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 16 décembre 2008, il a été décidé:

- d'accepter la démission de M. Gérald Calame de son poste d'administrateur de la Société avec effet au 30 octobre 2008;

- de nommer en son remplacement avec effet immédiat et pour une période d'un an renouvelable, la Société Platon Management Inc., domicilié à Panama (République de Panama), immatriculée auprès du registre public de Panama sous le numéro 638977.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2008.

Pour la société

Paul Van Baarle / Robert Jan Schol

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009018062/805/21.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03559. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090018159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

BBA Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 84.258.

In the year two thousand and nine, on the fifteenth day of January.

Before Maître Henri Hellinckx notary public residing at Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of "BBA Luxembourg Finance S.à r.l." (the "Company"), a Luxembourg "société à responsabilité limitée", having its registered office at 6, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 84.258, incorporated by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, enacted on 17 October 2001, published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 333 of 28 February 2002, amended for the last time pursuant to a deed of Maître Blanche Moutrier, notary residing in Esch/Alzette, enacted on 11 December 2008 and published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 30 of January 7, 2009.

The meeting is presided by Mr. Christoph Dahlgryn, with professional address at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mr. Avi Kadoch, with professional address at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr. Dirk Müller, with professional address at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole shareholder present or represented and the number of shares held by it are shown on an attendance list. That list and proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As it appears from the attendance list, all the 40,000 (forty thousand) shares with a nominal value of EUR 500 (five hundred euros) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the sole shareholder expressly states that it has been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Waiving of notice right;
2. Amendment of article 3 of the Company's articles of association; and
3. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the sole shareholder, the following resolutions have been taken:

First resolution:

It is resolved that the sole shareholder waives its right to the prior notice of the current meeting; the sole shareholder acknowledges being sufficiently informed on the agenda and considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is resolved further that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the sole shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

Second resolution:

It is resolved to amend article 3 of the Company's articles of association so as to be read as follows:

" **Art. 3. Object.** The Company's object is to take participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licenses, to manage and develop them; to

grant to enterprises of the same group as the Company any assistance, including by way of loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its object.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, in all areas, connected directly or indirectly to, and in order to facilitate the accomplishment of, its object as described above."

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its amendment of articles, have been estimated at about EUR 900.- (nine hundred euro).

There being no further business, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that, on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le quinze janvier.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de "BBA Luxembourg Finance S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 6, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84.258, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 octobre 2001, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 333 en date du 28 février 2002, modifié pour la dernière fois par acte notarié de Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 11 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 30 du 7 janvier 2009.

L'assemblée est présidée par M. Christoph Dahlgrün, avec adresse professionnelle au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire M. Avi Kadoch avec adresse professionnelle au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur M. Dirk Müller avec adresse professionnelle au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts sociales qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Ladite liste et la procuration, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 40.000 (quarante mille) parts sociales, d'une valeur nominale de 500 EUR (cinq cents euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées, de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points portés à l'ordre du jour dont l'associé unique déclare expressément avoir été dûment et préalablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Renonciation au droit de convocation;
2. Modification de l'article 3 des statuts de la société; et
3. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'associé unique, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution:

Il est décidé que l'associé unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à cette assemblée générale; l'associé unique reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour et considère avoir été valablement convoqué à la présente assemblée générale extraordinaire et accepte de délibérer et de voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. Il est décidé en outre que toute la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition de l'associé unique dans un délai suffisant pour lui permettre d'examiner avec attention chaque document.

Deuxième résolution:

Il est décidé de modifier l'article 3 des statuts de la société comme suit:

" **Art. 3. Objet.** L'objet de la Société est la prise de participation sous toute forme dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères; acquérir des valeurs mobilières et titres par la prise de participations, la contribution, la souscription, l'acquisition ou l'option ferme, négociation ou de toute autre manière et notamment acquérir des brevets et des licences et gérer et mettre en valeur ceux-ci; prêter assistance à toutes entreprises appartenant au même groupe que la Société, et ceci notamment en accordant des prêts, des avances ou des garanties et finalement faire toute opération qui est directement ou indirectement liée à son objet.

La Société peut effectuer toutes opérations commerciales, techniques et financières, dans tout domaine, qui sont directement ou indirectement liées à l'objet décrit ci-dessus et qui est utiles à l'accomplissement de celui-ci."

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, s'élève à environ EUR 900.- (neuf cents euros).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée, passé à Luxembourg, même date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite du présent acte original aux comparants, ces derniers ont signé avec le notaire le présent acte.

Le notaire soussigné qui maîtrise la langue anglaise, constate que, sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. DAHLGRÜN, A. KADOCH, D. MÜLLER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 janvier 2009. Relation: LAC/2009/2641. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, Délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 27 janvier 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009018226/242/120.

(090018321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2009.

Uralux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 121.320.

Avis de publication et de réquisition modificative

Suite à l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 16 décembre 2008, il a été décidé:

- d'accepter la démission de M. Gérald Calame de son poste d'administrateur de la Société avec effet au 30 octobre 2008;

- de nommer en son remplacement avec effet immédiat et pour une durée de 4 ans, la Société Platon Management Inc., domicilié à Panama (République de Panama), immatriculée auprès du registre public de Panama sous le numéro 638977.

Luxembourg, le 29 décembre 2008.

Pour la société

Paul van Baarle / Robert Jan Schol

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009018063/805/20.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03557. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090018161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Radufin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 130.015.

Avis de publication et de réquisition modificative

Suite à l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue le 16 décembre 2008, il a été décidé:

- d'accepter la démission de M. Gérald Calame de son poste d'administrateur de la Société avec effet au 30 octobre 2008;

- de nommer en son remplacement avec effet immédiat et pour une durée de 4 ans, la Société Platon Management Inc., domicilié à Panama (République de Panama), immatriculée auprès du registre public de Panama sous le numéro 638977.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2008.

Pour la société

Jorge Pérez Lozano / Robert Jan Schol

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009018064/805/21.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03552. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090018163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

BBA Luxembourg Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 34.118.200,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 84.440.

In the year two thousand and nine, on the the fifteenth day of January.

Before Maître Henri Hellinckx notary public residing at Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of "BBA Luxembourg Investments S.à r.l." (the "Company"), a Luxembourg "société à responsabilité limitée", having its registered office at 6, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 84.440, incorporated by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, enacted on 17 October 2001, published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 380 of 8 March 2002, amended for the last time pursuant to a deed of Maître Léonie Grethen, notary residing in Rambrouch, acting in replacement of Maître Blanche Mourtrier, notary residing in Esch/Alzette, enacted on 26 August 2008 and published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 2362 of 26 September 2008.

The meeting is presided by Mr. Christoph Dahlgrün, with professional address at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mr. Avi Kadoch, with professional address at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr. Dirk Müller, with professional address at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole shareholder present or represented and the number of shares held by it are shown on an attendance list. That list and proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As it appears from the attendance list, all the 46,000 (forty-six thousand) shares without nominal value, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the sole shareholder expressly states that it has been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Waiving of notice right;
2. Amendment of article 3 of the Company's articles of association; and
3. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the sole shareholder, the following resolutions have been taken:

First resolution:

It is resolved that the sole shareholder waives its right to the prior notice of the current meeting; the sole shareholder acknowledges being sufficiently informed on the agenda and considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is resolved further that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the sole shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

Second resolution:

It is resolved to amend article 3 of the Company's articles of association so as to be read as follows:

" **Art. 3. Object.** The Company's object is to take participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licenses, to manage and develop them; to

grant to enterprises of the same group as the Company any assistance, including by way of loans, advances or guarantees, finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its object.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, in all areas, connected directly or indirectly to, and in order to facilitate the accomplishment of, its object as described above."

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its amendment of articles, have been estimated at about EUR 900.- (nine hundred euro).

There being no further business, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that, on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le quinze janvier.

Pardevant Maître Henri Hellinkckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de "BBA Luxembourg Investments S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 6, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 84.440, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le 17 octobre 2001, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 380 en date du 8 Mars 2002, modifié pour la dernière fois par acte de Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Rambrouch, agissant en remplacement de Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 26 août 2008, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 2362 en date du 26 septembre 2008.

L'assemblée est présidée par M. Christoph Dahlgrün, avec adresse professionnelle au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire M. Avi Kadoch avec adresse professionnelle au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur M. Dirk Müller avec adresse professionnelle au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts sociales qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Ladite liste et la procuration, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 46.000 (quarante-six mille) parts sociales, sans valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées, de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points portés à l'ordre du jour dont l'associé unique déclare expressément avoir été dûment et préalablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Renonciation au droit de convocation;
2. Modification de l'article 3 des statuts de la société; et
3. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'associé unique, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution:

Il est décidé que l'associé unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à cette assemblée générale; l'associé unique reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour et considère avoir été valablement convoqué à la présente assemblée générale extraordinaire et accepte de délibérer et de voter sur tous les points portés à l'ordre du jour. Il est décidé en outre que toute la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition de l'associé unique dans un délai suffisant pour lui permettre d'examiner avec attention chaque document.

Deuxième résolution:

Il est décidé de modifier l'article 3 des statuts de la société comme suit:

" **Art. 3. Objet.** L'objet de la Société est la prise de participation sous toute forme dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères; acquérir des valeurs mobilières et titres par la prise de participations, la contribution, la souscription, l'acquisition ou l'option ferme, négociation ou de toute autre manière et notamment acquérir des brevets et des licences et gérer et mettre en valeur ceux-ci; prêter assistance à toutes entreprises appartenant au même groupe que la Société, et cedi notamment en accordant des prêts, des avances ou des garanties et finalement faire toute opération qui est directement ou indirectement liée à son objet.

La Société peut effectuer toutes opérations commerciales, techniques et financières, dans tout domaine, qui sont directement ou indirectement liées à l'objet décrit ci-dessus et qui est utiles à l'accomplissement de celui-ci."

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, s'élève à environ EUR 900.- (neuf cents euros).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée, passé à Luxembourg, même date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite du présent acte original aux comparants, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Le notaire soussigné qui maîtrise la langue anglaise, constate que, sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. DAHLGRÜN, A. KADOCH, D. MÜLLER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 janvier 2009. Relation: LAC/2009/2640. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, Délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 27 janvier 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009018227/242/121.

(090018332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2009.

Darcom, Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 105.996.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 octobre 2008 que:

- Monsieur Ferruccio UNTERNÄHRER a été révoqué de sa fonction d'administrateur et d'administrateur-délégué.
- Madame Valérie WESQUY, employée privée, née à Mont ST Martin le 6 mars 1968 et demeurant professionnellement à Luxembourg, 3 rue Belle Vue L-1227, a été nommée administrateur en remplacement de Monsieur Ferruccio UNTERNÄHRER.
- Monsieur Riccardo MORALDI, expert-comptable, né à Milan le 13 mai 1966 et demeurant professionnellement à Luxembourg, 40 avenue de la Faïencerie L-1510, a été nommé administrateur-délégué en remplacement de Monsieur Ferruccio UNTERNÄHRER.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Luxembourg, le 19 décembre 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009018067/5878/22.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA08921. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Gold Oak Luxco, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 114.625.

—
In the year two thousand and nine, on the sixth day of January.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg,

Is held an extraordinary general meeting of shareholders of Gold Oak Luxco SCA, a société en commandite par actions incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies'

register under registration number B 114.625, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, on January 23, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1005 of the 23 May 2006, the articles of incorporation of which have been amended for the last time pursuant to a notarial deed of the same notary dated 6 July 2006, (the "Company").

The meeting is opened, with Ms Nadia Adjéroun, maître en droit, professionally residing in Luxembourg, in the chair, who appoints as secretary Ms Isabel Dias, private employee, with professional address in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, Luxembourg, who was also designated as scrutineer.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I.- That this extraordinary general meeting was first convened on 4 December 2008 in order to be held on 15 December 2008 and that at such general meeting, only seven thousand six hundred sixty-four (7,664) shares out of four hundred eighty-seven thousand five hundred fifty-three (487,553) shares of the Company were present or represented, so that the extraordinary general meeting could not be validly held on 15 December 2008;

II.- That the present general meeting of shareholders has been duly convened by registered mail sent to the shareholders on 24 December 2008 and that shareholders who were not convened are duly represented at the meeting.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Dissolution of the Company;
2. Appointment of a liquidator and determination of his powers;
3. Appointment of an auditor to the liquidation.

IV.- That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

V.- That it results from the attendance list that one hundred sixty-seven thousand eight hundred twenty-seven (167,827) shares out of four hundred eighty-seven thousand five hundred fifty-three (487,553) shares are present or represented, and thus represent thirty-three point forty-two (33,42) % of the share capital of the Company.

VI.- That the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting resolves on the following items:

First resolution

The general meeting is called to resolve on the dissolution of the Company. After deliberation, forty-one thousand thirty-four (41,034) votes were expressed against the dissolution of the Company and one hundred twenty-six thousand seven hundred ninety-three (126,793) votes were expressed in favour thereof. It results that the resolution is approved by a majority representing 76% of the votes cast at the general meeting.

In accordance with articles 141 to 151 of the Law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), the general meeting resolves, at the majority as set out above, to dissolve the Company and to start liquidation proceedings.

Second resolution

The general meeting is further called to resolve on item 2 of the agenda regarding the appointment of a liquidator and on the determination of the powers of such liquidator. After deliberation, forty-one thousand thirty-four (41,034) votes were expressed against the appointment of a liquidator to the liquidation and one hundred twenty-six thousand seven hundred ninety-three (126,793) votes were expressed in favour thereof. It results that the resolution is approved by a majority representing 76% of the votes cast at the general meeting.

As a consequence of the above resolution, the general meeting resolves, at the majority as set out above, to appoint its sole manager Gold Oak S.A., a société anonyme en liquidation incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 114.633, as liquidator of the Company (the "Liquidator").

The general meeting grants the Liquidator the following powers:

The Liquidator has a mission to realize the assets and liabilities of the Company. The net assets of the Company, after payment of the liabilities, will be distributed in kind or in cash by the Liquidator among the shareholders in proportion to the shares held by them in the Company, or as otherwise agreed upon in a shareholders' agreement or in the Company's articles of association.

The Liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148 bis of the Law. It may accomplish all the acts provided for by Article 145 without the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested by law.

It may exempt the registrar of mortgages from automatic registration; he may waive all real rights, liens, mortgages, rescissory actions, grant release, with or without payment, of all lien and mortgage registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The Liquidator is exempted from drawing up an inventory and may refer to the accounts of the Company.

It may, under its own responsibility and regarding special or specific operations, delegate such part of its powers as it may deem fit, to one or several representatives.

The Liquidator may pay advances on the liquidation surplus after having paid the debts or made the necessary provisions for payment of the debts of the Company.

The Liquidator may bind the Company through its sole signature. The Company will also be bound in all circumstances by the signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the Liquidator.

Third resolution

The general meeting is further called to resolve on item 3 of the agenda regarding the appointment of an auditor to the liquidation. After deliberation, forty-one thousand thirty-four (41,034) votes were expressed against the appointment of an auditor to the liquidation and one hundred twenty-six thousand seven hundred ninety-three (126,793) votes were expressed in favour thereof. It results that the resolution is approved by a majority representing 76% of the votes cast at the general meeting.

The general meeting resolves, at the majority as set out above, to appoint as special auditor to the liquidation Fin-Controle S.A., a société anonyme incorporated and existing by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with registered office at 12, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg under number B 42.230. The auditor shall examine the report of the liquidator and the accounts and documents supporting such report.

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg, on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their first and surnames, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le six janvier.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Gold Oak Luxco (la "Société"), une société en commandite par actions, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 114.625, constituée suivant acte de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg du 23 janvier 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1005 du 23 mai 2006, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois selon acte du même notaire daté du 6 juillet 2006 (la "Société").

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Melle Nadia Adjeroun, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Isabel Dias, employée privée, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, également désignée comme scrutateur.

Le bureau ainsi constitué, Madame le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée une première fois le 4 décembre 2008 aux fins de se tenir le 15 décembre 2008 et que seules sept mille six-cent soixante-quatre (7.664) actions des quatre-cent quatre-vingt-sept mille cinq cent cinquante-trois (487.553) actions de la Société étaient présentes ou représentées, de sorte que l'assemblée générale extraordinaire ne pouvait valablement se tenir le 15 décembre 2008;

II.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été dûment convoquée par courrier recommandé envoyé aux actionnaires le 24 décembre 2008 et que les actionnaires qui n'ont pas été convoqués sont dûment représentés à l'assemblée.

III.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Dissolution de la Société;
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs;
3. Nomination d'un commissaire à la liquidation.

IV.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

V.- Qu'il résulte de la liste de présence que cent soixante-sept mille huit cent vingt-sept (167.827) action sur toutes les quatre-cent quatre-vingt-sept mille cinq cent cinquante-trois (487.553) actions de la Société sont présentes ou représentées, et représentent ainsi trente-trois pour cent quarante-deux (33,42) % du capital social de la Société.

VI.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ainsi, l'assemblée générale des actionnaires, délibère sur les points suivants:

Première résolution

L'assemblée générale est convoquée aux fins de se prononcer sur la dissolution de la Société. Après délibération, quarante et un mille trente-quatre (41.034) votes ont été exprimés contre la dissolution de la Société, et cent vingt-six mille sept cent quatre-vingt-treize (126.793) votes ont été exprimés en faveur de telle dissolution. Il en résulte que la résolution est adoptée à une majorité de 76% des suffrages exprimés à l'assemblée générale.

Conformément aux articles 141 à 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), les actionnaires ont décidé, à la majorité susmentionnée, de dissoudre la société et d'entamer la procédure de liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée générale est également convoquée aux fins de se prononcer sur le point 2 de l'ordre du jour quant à la nomination d'un liquidateur. Après délibération, quarante et un mille trente-quatre (41.034) votes ont été exprimés contre la dissolution de la Société, et cent vingt-six mille sept cent quatre-vingt-treize (126.793) votes ont été exprimés en faveur de telle nomination. Il en résulte que la résolution est adoptée à une majorité de 76% des suffrages exprimés à l'assemblée générale.

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale a décidé, à la majorité susmentionnée, de nommer son gérant unique Gold Oak S.A., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.633, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 janvier 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 23 mai 2006 sous le numéro 48117, à la fonction de liquidateur de la Société (le "Liquidateur"):

L'assemblée générale confère au Liquidateur les pouvoirs suivants:

Le Liquidateur a pour mission de réaliser les actifs et de payer les dettes de la Société. L'actif net après paiement des dettes sera distribué par le Liquidateur aux actionnaires, en nature ou en espèces, au prorata du pourcentage d'actions qu'ils détiennent dans la Société ou de toute autre manière prévue dans un pacte d'actionnaire ou dans les statuts de la Société.

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la Loi. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le Liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Le Liquidateur peut, sous leur responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine.

Le Liquidateur peut payer une avance sur le surplus de la liquidation après avoir payé les dettes ou fait les provisions nécessaires pour payer les dettes de la Société.

Le Liquidateur peut engager la Société par sa seule signature. La Société sera également engagée en toutes circonstances par la signature de toute personne disposant d'un pouvoir de signature conféré par le Liquidateur.

Troisième résolution

L'assemblée générale est également convoquée aux fins de se prononcer sur le point 3 de l'ordre du jour quant à la nomination d'un commissaire à la liquidation. Après délibération, quarante et un mille trente-quatre (41.034) votes ont été exprimés contre la dissolution de la Société, et cent vingt-six mille sept cent quatre-vingt-treize (126.793) votes ont été exprimés en faveur de telle nomination. Il en résulte que la résolution est adoptée à une majorité de 76% des suffrages exprimés à l'assemblée générale.

L'assemblée générale décide, à la majorité susmentionnée, de nommer aux fonctions de commissaire à la liquidation Fin-Contrôle S.A., une société anonyme constituée et régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg ayant siège social

à 12, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 42.230. Le commissaire aura pour mission d'examiner le rapport du Liquidateur et les comptes de la Société, ainsi que les documents supportant ce rapport.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête les présentes.

L'acte ayant été lu aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénoms usuels, état civil et demeure, les comparants ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: N. Adjeroun, I. Dias et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 9 janvier 2009. LAC/2009/964. Reçu soixante-quinze euros Eur 75,-.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009018636/5770/194.

(090018592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2009.

BHR Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 5.204.683.000,00.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 64.929.

—
EXTRAIT

Le siège social de la société Six Continents Hotels International Ltd., associé de la Société, est établi à Broadwater Park, Denham, Buckinghamshire UB9 5HR, Royaume Uni, avec effet au 1^{er} janvier 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Pour BHR Luxembourg S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009018070/260/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA08926. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Mareli S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 108.078.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue par conférence téléphonique le 17 décembre 2008 à 12.00 heures

Résolution unique

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social du 18, Avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg au 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

Luxembourg le 17 décembre 2008.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

Francesca Docchio / Xavier Mangiullo

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009018072/9125/19.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2009, réf. LSO-DA07123. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090018005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Media Project International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 132.222.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue par conférence téléphonique le 17 décembre 2008
à 14.00 heures

Résolution unique

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social du 18, Avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg au 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

Luxembourg le 17 décembre 2008.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

Francesca Docchio / Xavier Mangiullo

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009018076/9125/19.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2009, réf. LSO-DA07108. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Les Vins d'Anne Charlotte S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 108.839.

—
CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte des résolutions des associés de la société Les Vins d'Anne Charlotte S.à r.l. (en liquidation) prises en date du 31/12/2008, que la liquidation de la Société a été clôturée et que la Société a cessé d'exister.

Les documents légaux et comptables de la Société seront conservés pour une durée de 5 ans à l'adresse suivante:

- 66, rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg.

Luxembourg, le 31 décembre 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009018077/6770/19.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2009, réf. LSO-DA09599. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Kenross Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 48.548.

—
Extrait du procès-verbal du conseil d'administration qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 2 décembre 2008

Première résolution

[Omissis]

Deuxième résolution

[Omissis]

Troisième résolution

Le conseil d'administration décide de transférer le siège social du 18, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg au 5, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

Luxembourg le 2 décembre 2008.

Pour copie conforme
Pour le Conseil d'Administration
Marco STERZI / Francesca DOCCHIO
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009018101/9125/22.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2009, réf. LSO-DA07111. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090018041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Maclean S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 79.273.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 5 janvier 2009

L'assemblée générale a décidé de transférer le siège social à 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg avec effet au 1^{er} janvier 2009.

Luxembourg, le 5 janvier 2009.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009018078/4615/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2009, réf. LSO-DB00489. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

New Millennium, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 71.256.

—
Extrait du procès-verbal des décisions prises par voie circulaire par le Conseil d'Administration en date du 9 octobre 2008

En date du 7 juillet 2008, le siège social de la Sicav, a été transféré au 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
New Millennium
Sanpaolo Bank S.A.
Banque Domiciliaire
Fabian Lambert / Claude Defendi

Référence de publication: 2009018080/43/17.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08306. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

WP IX LuxCo I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.528.700,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 110.184.

—
In the year two thousand and nine, on the twelfth day of January.

Before us, Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

WP IX International Holdings, LLC, a limited liability company incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, with registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America,

here represented by Ms. Inken Müller, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in New York, on 9 January 2009.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the notary will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of WP IX LuxCo I S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 110184, incorporated pursuant to a deed of Maître Marc Lecuit, notary, then residing at Redange-sur-Attert, on 9 August 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 42 on 6 January 2006. The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, on 28 October 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2828 dated 25 November 2008.

The appearing party, representing the whole corporate capital considers the following agenda:

Agenda

1. Increase of the Company's share capital by an amount of one hundred and fifty thousand euro (EUR 150,000), so as to raise it from its current amount of two million three hundred and seventy-eight thousand seven hundred euro (EUR 2,378,700) up to two million five hundred and twenty-eight thousand seven hundred euro (EUR 2,528,700) by issuing six thousand (6,000) shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, to be subscribed by WP IX International Holdings, LLC, aforementioned, for a price of one hundred and fifty thousand euro (EUR 150,000), which contribution is to be entirely allocated to the share capital.

2. Subsequent amendment of article six (6) paragraph one (1) of the articles of incorporation of the Company so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at two million five hundred and twenty-eight thousand seven hundred euro (EUR 2,528,700) represented by one hundred one thousand one hundred and forty-eight (101,148) shares of a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, all fully paid-up and subscribed."

The appearing party, representing the whole corporate capital and having waived any notice requirements, requests the notary to enact the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to increase the Company's share capital by an amount of one hundred and fifty thousand euro (EUR 150,000), so as to raise it from its current amount of two million three hundred and seventy-eight thousand seven hundred euro (EUR 2,378,700) up to two million five hundred and twenty-eight thousand seven hundred euro (EUR 2,528,700) by issuing six thousand (6,000) shares, having a par value of twenty-five euro (EUR 25) each.

The six thousand (6,000) new shares have been subscribed by WP IX International Holdings, LLC, aforementioned, here represented as aforementioned, for the price of one hundred and fifty thousand euro (EUR 150,000).

The shares so subscribed by WP IX International Holdings, LLC, aforementioned, have been paid up by a contribution in cash.

The proof of the existence and of the value of the above contribution has been produced to the undersigned notary.

The total contribution of one hundred and fifty thousand euro (EUR 150,000) is entirely allocated to the share capital. There is no issue premium.

Second resolution

As a consequence of such capital increase, the sole shareholder resolves to amend article six (6) paragraph one (1) of the articles of incorporation of the Company so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 6.** The Company's share capital is set at two million five hundred and twenty-eight thousand seven hundred euro (EUR 2,528,700) represented by one hundred one thousand one hundred and forty-eight (101,148) shares of a par value of twenty-five euro (EUR 25) each, all fully paid-up and subscribed."

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to EUR 2,800.-

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, known to the notary by name, first name, civil status and residence, said proxy holder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède.

L'an deux mille neuf, le douze janvier.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

WP IX International Holdings, LLC, une limited liability company, constituée et existant selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique,

ici représentée par Mademoiselle Inken Müller, Rechtsanwältin, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à New York, le 9 janvier 2009.

Ladite procuration paraphée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est le seul associé de WP IX LuxCo I, S.à r.l. (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110.184, constituée selon acte reçu par le notaire Maître Marc Lecuit, alors notaire de résidence à Rédange-sur-Attert, en date du 9 août 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 42, le 6 janvier 2006. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois selon acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 28 octobre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2828, le 25 novembre 2008.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, considère l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cent cinquante mille euros (EUR 150.000) afin de l'augmenter de son montant actuel de deux millions trois cent soixante-dix-huit mille sept cents euros (EUR 2.378.700) jusqu'à deux millions cinq cent vingt-huit mille sept cents euros (EUR 2.528.700) par l'émission de six mille (6,000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, qui seront entièrement souscrites par WP IX International Holdings, LLC, prénommée, pour le prix de cent cinquante mille euros (EUR 150.000), laquelle contribution sera entièrement allouée au capital sociale.

2. Modification subséquente de l'article six (6) paragraphe un (1) des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de deux millions cinq cent vingt-huit mille sept cents euros (EUR 2.528.700), représenté par cent et un mille cent quarante-huit (101.148) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et libérées."

La partie comparante représentant l'intégralité du capital social ayant renoncé à toute notification, demande au notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent cinquante mille euros (EUR 150.000) afin de l'augmenter de son montant actuel de deux millions trois cent soixante-dix-huit mille sept cents euros (EUR 2.378.700) jusqu'à deux millions cinq cent vingt-huit mille sept cents euros (EUR 2.528.700) par l'émission de six mille (6,000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

Les six mille (6,000) parts sociales nouvelles ont été souscrites par WP IX International Holdings, LLC, prénommée, ici représentée comme il est dit, pour le prix d'un montant de cent cinquante mille euros (EUR 150.000).

Les parts sociales ainsi souscrites par WP IX International Holdings, LLC, prénommée, ont été payées par un apport en numéraire.

Les documents justifiant de l'existence et de la valeur de cet apport ont été présentés au notaire soussigné.

L'apport total de cent cinquante mille euros (EUR 150.000) est entièrement attribué au capital social. Il n'y a pas de prime d'émission.

Deuxième résolution

A la suite de l'augmentation de l'augmentation de capital ainsi réalisée, l'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de deux millions cinq cent vingt-huit mille sept cents euros (EUR 2.528.700), représenté par cent un mille cent quarante-huit (101.148) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et libérées."

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société et qui sont mis à sa charge à raison des présentes sont estimés à EUR 2.800.-.

Dont acte passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire de ladite comparante a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: I. MÜLLER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 janvier 2009. Relation: LAC/2009/2270. Reçu soixante-quinze euros (75€).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009018221/242/132.

(090018187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2009.

Austria Capital Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 84.784.

L'an deux mille neuf, le quinze janvier.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "Austria Capital Holding S.A." avec siège social à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich,

constituée suivant acte reçu par Maître Frank BADEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 novembre 2001 publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 462 du 22 mars 2001

inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B, sous le numéro 84.784;

L'assemblée est ouverte à 15.10 heures sous la présidence de Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alexander KELLER, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1.- Approbation du projet de fusion du 9 octobre 2008 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 2957 du 15 décembre 2008, entre Austria Capital Holding S.A. société absorbée, et Hottinger Financial S.A. préqualifiée, société absorbante en vertu duquel la Austria Capital Holding S.A. sera absorbée par Hottinger Financial S.A. moyennant l'apport de l'universalité du patrimoine actif et passif de Austria Capital Holding S.A. à Hottinger Financial S.A., sans aucune restriction ni limitation, à charge pour Hottinger Financial S.A. qui devra (i) d'attribuer aux actionnaires de la société absorbée, en rémunération de cet apport, quatre mille huit cent soixante-quinze (4.875) nouvelles actions, entièrement libérées, sans valeur nominale, et ayant les mêmes droits et privilèges que les actions de la Société et donnant droit aux dividendes à partir du 1^{er} octobre 2008, (ii) supporter tout le passif de la Société, d'exécuter tous ses engagements et obligations, et (iii) payer et supporter tous les frais, impôts et charges quelconques résultant de la fusion. Aux termes et conditions dudit projet de fusion, la Société sera considérée comme ayant transféré à Hottinger Financial S.A. l'universalité de son patrimoine actif et passif, sans aucune limitation ni restriction, à partir de ce jour, et Hottinger Financial S.A. sera considérée comme ayant accompli les activités de la Société absorbée à partir du 1^{er} octobre 2008 tout en reprenant le passif.

2.- Décharge à accorder aux membres du conseil d'administration de la Société et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exécution de leur fonction jusqu'à la date de cette assemblée générale extraordinaire.

3.- Reconnaissance que, suite à l'approbation de la fusion par les assemblées générales de la Société et de Austria Capital Holding S.A. la Société cessera d'exister.

4.- Nomination d'un ou plusieurs mandataires pour exécuter les résolutions à adopter sur la base de cet ordre du jour, et plus particulièrement pour donner effet au transfert à Austria Capital Holding S.A. de l'universalité du patrimoine actif et passif de la Société et pour accomplir tous les actes généralement nécessaires ou utiles pour donner effet à la fusion

5.- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'approuver le projet de fusion du 9 octobre 2008 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 2957 du 15 décembre 2008, entre Austria Capital Holding S.A., société absorbée, et Hottinger Financial S.A. préqualifiée, société absorbante en vertu duquel la Austria Capital Holding S.A. sera absorbée par Hottinger Financial S.A. moyennant l'apport de l'universalité du patrimoine actif et passif de Austria Capital Holding S.A. à Hottinger Financial S.A., sans aucune restriction ni limitation, à charge pour Hottinger Financial S.A. qui devra (i) d'attribuer aux actionnaires de la société absorbée, en rémunération de cet apport, quatre mille huit cent soixante-quinze (4.875) nouvelles actions, entièrement libérées, sans valeur nominale, et ayant les mêmes droits et privilèges que les actions de la Société et donnant droit aux dividendes à partir du 1^{er} octobre 2008, (ii) supporter tout le passif de la Société, d'exécuter tous ses engagements et obligations, et (ii) payer et supporter tous les frais, impôts et charges quelconques résultant de la fusion. Aux termes et conditions dudit projet de fusion, la Société sera considérée comme ayant transféré à Hottinger Financial S.A. l'universalité de son patrimoine actif et passif, sans aucune limitation ni restriction, à partir de ce jour, et Hottinger Financial S.A. sera considérée comme ayant accompli les activités de la Société absorbée à partir du 1^{er} octobre 2008 tout en reprenant le passif.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'accorder pleine et entière décharge aux membres du conseil d'administration et au commissaire de la Société pour l'exécution de leurs fonctions jusqu'à la date de la présente assemblée générale extraordinaire.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de reconnaître que, suite à l'approbation de la fusion par les assemblées générales de Austria Capital Holding S.A., société absorbée, et de Hottinger Financial S.A., société absorbante, Austria Capital Holding S.A. société absorbée cessera d'exister.

Quatrième résolution

L'assemblée générale nomme chaque administrateur de Hottinger Financial S.A., avec pouvoir de substitution, comme mandataire de la Société pour exécuter les résolutions prises lors de cette assemblée, plus particulièrement pour accomplir le transfert à Hottinger Financial S.A. de l'universalité du patrimoine actif et passif de la Société et pour accomplir tous les actes généralement nécessaires ou utiles pour donner effet à la fusion.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour l'assemblée a été clôturée à 15.20 heures.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élève à approximativement 1.000,- €.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: H. DA CRUZ, M. MAYER, A. KELLER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 janvier 2009. Relation: LAC/2009/2106. Reçu € 75,- (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009018244/206/100.

(090018391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2009.

Foyer Selection, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 63.505.

—
*Extrait du procès-verbal des décisions prises par voie circulaire par le Conseil d'Administration
en date du 26 septembre 2008*

En date du 7 juillet 2008, le siège social de la SICAV, a été transféré au 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Foyer Selection

Sanpaolo Bank S.A.

Banque Domiciliaire

Fabian Lambert / Claude Defendi

Référence de publication: 2009018081/43/18.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08301. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Oxymed, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 117, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 120.981.

—
Décision du gérant de la société en date du 1^{er} octobre 2008

Conformément aux dispositions de l'article 2 des statuts de la société OXYMED SARL qui dispose que le siège de la société est établi dans la ville de Luxembourg et qu'il pourra être transféré en tout autre endroit de la commune, par simple décision du ou des gérant(s),

Je soussigné, Raphaël PITTI, Docteur en médecine, gérant de la société OXYMED SARL, décide que le siège de ladite société est transféré à compter du 1^{er} octobre 2008 du 6, place de Nancy à Luxembourg (L-2212) au 117, avenue Gaston Diderich à Luxembourg (L-1420).

Fait à Luxembourg le 30 septembre 2008.

Raphaël PITTI.

Référence de publication: 2009018083/8353/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2009, réf. LSO-DA10924. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090018058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Channel Springs S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 109.819.

—
Extrait des décisions des associés prises en date du 1^{er} décembre 2008

- Le siège social de la société a été transféré du 2, rue Joseph Hackin L-1746 Luxembourg, au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg avec effet immédiat.

- Mme Marie-Sibylle Wolf, employée privée, née le 13 novembre 1967 à Liège (Belgique), résidant professionnellement au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, a été nommée gérante de la société avec effet au 7 novembre 2008, et pour une durée indéterminée, en remplacement de M. Charles Etonde, révoqué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Channel Springs, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009018090/1649/19.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA09128. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090018147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Pamix S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 38.896.

La société EURO REVISION S.A. a dénoncé, avec immédiat, le siège social de la société PAMIX S.A, 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, RCS, Section B, n ° 38.896.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2008.

Pour le Conseil d'Administration

EURO REVISION S.A.

Signature

Référence de publication: 2009018084/1051/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2009, réf. LSO-DA05576. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090018114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Sunbridge Holding S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 98.095.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation, reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 décembre 2008, enregistré à Luxembourg A.C., le 23 décembre 2008, LAC/2008/52106, que la clôture de la société anonyme "SUNBRIDGE HOLDING S.A.", ayant son siège social à L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume, a été prononcée, que les livres et documents sociaux seront conservés pendant cinq ans à L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2009.

Emile SCHLESSER

Notaire

Référence de publication: 2009018086/227/18.

(090017853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Hottinger Financial S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 82.359.

L'an deux mille neuf, le quinze janvier.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "Hottinger Financial S.A.", avec siège social à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich

constituée suivant acte reçu par Maître Frank BADEN, alors notaire de résidence à Luxembourg en date du 17 mai 2001, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1153 du 12 décembre 2001

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 82.359

L'assemblée est ouverte à 15.30 heures sous la présidence de Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alexander KELLER, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1.- Diminution de la valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) à cent euros (100,- EUR) et en conséquence augmentation du nombre d'actions émises de deux mille neuf cent onze (2.911) à vingt-neuf mille cent dix (29.110).

2.- Approbation du projet de fusion entre la Société, société absorbante, et

a.- Britannia Capital Holding S.A., une société anonyme, ayant son siège social à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B, sous le numéro 82.711

b.- Austria Capital Holding S.A., une société anonyme, ayant son siège social à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B, sous le numéro 84.784

c.- Acadia Capital Holding S.A., une société anonyme, ayant son siège social à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B, sous le numéro 87.400, sociétés absorbées, en vertu duquel les sociétés absorbées sont absorbées par la Société par l'apport de l'universalité du patrimoine actif et passif des sociétés absorbées à la Société, sans aucune restriction ou limitation, à charge pour la Société (i) de supporter tout le passif des sociétés absorbées, d'exécuter tous ses engagements et obligations, et (ii) de payer et supporter tous les frais, impôts et charges quelconques résultant de la fusion. Conformément aux termes et conditions des projets de fusions, les sociétés absorbées seront considérées comme ayant transférés à la Société l'universalité de leurs patrimoines actif et passif, sans aucune limitation ou restriction, et la Société sera considérée comme ayant accompli les activités des sociétés absorbées et accepte de reprendre son passif à partir du 1^{er} octobre 2008

3.- Augmentation du capital social de la Société d'un montant d'un million quatre-vingt-treize mille euros (EUR 1.093.000,-) pour le porter de son montant actuel de deux millions neuf cent onze mille euros (EUR 2.911.000,-) à quatre millions quatre mille euros (EUR 4.004.000,-) par la création et l'émission de dix mille neuf cent trente (10.930) nouvelles actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, dont cinq mille quatre cent quinze (5.415) actions seront attribuées aux actionnaires de Britannia Capital Holding S.A., quatre mille huit cent soixante-quinze (4.875) actions seront attribuées aux actionnaires de AUSTRIA CAPITAL HOLDING S.A. et six cent quarante (640) actions seront attribuées aux actionnaires de ACADIA CAPITAL HOLDING S.A.

4.- Modification de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation précitée de capital de la Société

5.- Nomination de chaque administrateur de la Société, chacun agissant seul, avec pouvoir de substitution, comme son mandataire pour exécuter les résolutions prises lors de cette assemblée, plus particulièrement pour accomplir le transfert à la Société de l'universalité des patrimoines actif et passif des sociétés absorbées et pour accomplir tous les actes généralement nécessaires ou utiles pour donner effet à la fusion

6.- Transfert du siège social vers L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté

7.- Divers.

(i) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions détenues par les actionnaires, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(ii) Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées par les mandataires, les membres bureau et le notaire instrumentant resteront pareillement annexées au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) L'intégralité du capital social est représentée à l'assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et renoncent à leur droit d'être formellement convoqués.

(iv) L'assemblée est par conséquent régulièrement constituée et a pu délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

(v) Le projet de fusion contenu dans l'ordre du jour a été publié au Mémorial C n° 2957 du 15 décembre 2008.

(vi) Le président présente à l'assemblée le rapport du conseil d'administration de la Société et le rapport du réviseur d'entreprises FBK Audit S.à r.l. sous la signature de Monsieur Lex BENOY, réviseur d'entreprises, émis le 6 janvier 2009, concernant la fusion projetée.

Le rapport de l'expert indépendant conjoint vient à la conclusion suivante:

"Sur Base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse penser que:

- le rapport d'échange retenu dans le projet de fusion ne présente pas un caractère raisonnable et pertinent;

- les méthodes d'évaluation adoptées pour la détermination du rapport d'échange ne sont pas adéquates en l'espèce et que leur importance relative n'est pas appropriée aux circonstances."

Le rapport de l'expert indépendant conjoint, signé ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant sera annexé au présent acte pour être soumis avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(vii) Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de diminuer la valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) à cent euros (100,- EUR) et en conséquence d'augmenter le nombre d'actions existantes de son montant actuel deux mille neuf cent onze (2.911) à vingt-neuf mille cent dix (29.110) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'approuver le projet de fusion entre la Société, société absorbante, et

a.- Britannia Capital Holding S.A., une société anonyme, ayant son siège social à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B, sous le numéro 82.711

b.- Austria Capital Holding S.A., une société anonyme, ayant son siège social à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B, sous le numéro 84.784

c.- Acadia Capital Holding S.A., une société anonyme, ayant son siège social à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B, sous le numéro 87.400,

sociétés absorbées, en vertu duquel les sociétés absorbées sont absorbées par la Société par l'apport de l'universalité du patrimoine actif et passif des sociétés absorbées à la Société, sans aucune restriction ou limitation, à charge pour la Société (i) de supporter tout le passif des sociétés absorbées, d'exécuter tous ses engagements et obligations, et (ii) de payer et supporter tous les frais, impôts et charges quelconques résultant de la fusion. Conformément aux termes et conditions des projets de fusions, les sociétés absorbées seront considérées comme ayant transférés à la Société l'universalité de leurs patrimoines actif et passif, sans aucune limitation ou restriction, et la Société sera considérée comme ayant accompli les activités des sociétés absorbées et accepte de reprendre son passif à partir du 1^{er} octobre 2008.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter son capital social de la Société d'un montant d'un million quatre-vingt-treize mille euros (EUR 1.093.000,-) pour le porter de son montant actuel de deux millions neuf cent onze mille euros (EUR 2.911.000,-) à quatre millions quatre mille euros (EUR 4.004.000,-) par la création et l'émission de dix mille neuf cent trente (10.930) nouvelles actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, dont cinq mille quatre cent quinze (5.415) actions seront attribuées aux actionnaires de Britannia Capital Holding S.A., quatre mille huit cent soixante-quinze (4.875) actions seront attribuées aux actionnaires de AUSTRIA CAPITAL HOLDING S.A. et six cent quarante (640) actions seront attribuées aux actionnaires de ACADIA CAPITAL HOLDING S.A. suite à la fusion entre les quatre sociétés.

En conséquence de ce qui précède l'assemblée générale décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5, paragraphe 1^{er}** . Le capital social de la société est fixé à quatre millions quatre mille euros (EUR 4.004.000,-) représenté par quarante mille quarante (40.040) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune."

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de nommer chaque administrateur de la Société, chacun agissant seul, avec pouvoir de substitution, comme son mandataire pour exécuter les résolutions prises lors de cette assemblée, plus particulièrement pour accomplir le transfert à la Société de l'universalité des patrimoines actif et passif des sociétés absorbées et pour accomplir tous les actes généralement nécessaires ou utiles pour donner effet à la fusion.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social vers L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour l'assemblée a été clôturée à 15.45 heures.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élève à approximativement 2.600,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: H. DA CRUZ, M. MAYER, A. KELLER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 janvier 2009. Relation: LAC/2009/2108. Reçu € 75,- (soixante-quinze euros).

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009018251/206/129.

(090018430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2009.

M.D.J. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 38.563.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement du 4 décembre 2008, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral et le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes les opérations de liquidation de la société M.D.J. S.A., dont le siège social à L-1724 Luxembourg, 33, boulevard de la Pétrusse, a été dénoncé en date du 26 août 2002.

Le même jugement a mis les frais à charge de la masse.

Pour extrait conforme

M^e Marthe FEYEREISEN

Le liquidateur

Référence de publication: 2009018088/8292/18.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2009, réf. LSO-DA07473. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090017462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

KKA Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 79.673.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société KKA HOLDING S.A. qui s'est tenue en date du 8 janvier 2009 que:

1. Le siège social de la société a été transféré de son siège actuel au L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore.

Luxembourg, le 8 janvier 2009.

Pour Extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Référence de publication: 2009018089/803/17.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2009, réf. LSO-DA09592. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090018128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Bibutank S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 51.032.

—
Extract of the resolutions taken by circular resolution of the board of directors

By the way of the circular resolution of BIBUTANK S.A., the following resolutions were passed as hereunder:

- The registered office of the Company is transferred from 104, rue de Bonnevoie, L-1261 Luxembourg, to 12, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, with effect on November 1st, 2008.

For BIBUTANK S.A.
H. HOORNAERT / J. DEKEYSER
Director / Director

Extrait des résolutions du conseil d'administration du 12 décembre 2008

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société du 104, rue de Bonnevoie à Luxembourg L-1882 avec effet au 1^{er} novembre 2008: au 12, rue Guillaume Kroll à Luxembourg L-1882.

Référence de publication: 2009018096/795/19.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2009, réf. LSO-DA05033. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090018129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

JUSA Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 113.517.

Conformément à l'article 3 de la loi du 12 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, Maître Serge Tabery, en sa qualité d'agent domiciliataire de la société JUSA LUX S.à r.l., confirme la dénonciation avec effet au 14 janvier 2009 du contrat de domiciliation le liant avec ladite société

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Signature
Le Domiciliataire

Référence de publication: 2009018091/322/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA09117. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090018149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

iSyntonie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 103.524.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 22 décembre 2008 que, sur base de l'article 2 des statuts, il a été décidé de:

- Transférer le siège social de la société iSyntonie S.A.,
- du 18, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg
- au 18-20, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg

Pour extrait sincère et conforme
Pour la société
Signature

Référence de publication: 2009018092/1334/18.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2009, réf. LSO-DA10607. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090018015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

S.C.I. Jasima, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 24, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg E 1.823.

DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le trente et un décembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach,

A COMPARU:

Monsieur Jacques KRAU, indépendant, époux de Madame Christiane STROTZ, demeurant professionnellement à L-1660 Luxembourg, 24, Grand-Rue,

déclarant être marié sous le régime matrimonial de la communauté légale devant l'officier de l'état civil de la Ville de Luxembourg, en date du 26 septembre 1986, à défaut d'un contrat de mariage notarial.

Lequel comparant a exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

- Qu'il est l'associé unique de la société civile S.C.I. JASIMA, avec siège social à L-1660 Luxembourg, 24, Grand-Rue, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro E 1823 (NIN 2001 7000 269).

constituée suivant acte sous seing privé en date du 5 février 2001, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 752 du 13 septembre 2001.

- Que le capital social s'élève actuellement à deux mille quatre cent soixante-dix-huit Euros quatre-vingt-quatorze Cents (€ 2.478,94), représenté par cent (100) parts d'intérêt.

Que suite à un acte de partage d'ascendants, reçu par le notaire instrumentant en date du 10 juillet 2008, ainsi qu'une cession de parts sociales sous seing privé en date du 24 décembre 2008, laquelle cession, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui, toutes les parts sociales ont été attribuées à Monsieur Jacques KRAU.

Ensuite l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique déclare dissoudre et liquider purement et simplement la prédite société civile S.C.I. JASIMA avec effet immédiat. Il s'engage à reprendre personnellement l'actif et le passif de la société dissoute.

Deuxième résolution

L'associé unique constate que la société est propriétaire de l'immeuble suivant:

Commune de Luxembourg, Section ea de Beggen

Numéro 323/1562, lieu-dit: "rue de Beggen", place (occupée), bâtiment à habitation, contenant 3 ares 78 centiares, évalué au montant de sept cent cinquante mille Euros (€ 750.000,-).

Dans le cadre de la liquidation il est attribué à l'associé unique, pour entrer dans son patrimoine privé, l'immeuble prédésigné, sans préjudice du droit que la communauté légale, qui existe entre les époux KRAU-STROTZ, peut exercer dans ce contexte.

Titre de propriété

L'immeuble prédésigné appartient à la société civile S.C.I. JASIMA pour l'avoir acquis en vertu d'un acte de vente reçu par le notaire Joseph ELVINGER, de résidence à Luxembourg, en date du 13 février 2001, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg, en date du 13 mars 2001, volume 1675, numéro 16.

Troisième résolution

L'associé unique déclare que l'immeuble prédésigné est grevé d'une dette hypothécaire dont le solde actuel s'élève au montant de deux cent quatre-vingt mille Euros (€ 280.000,-).

L'associé unique déclare personnellement reprendre à sa charge ladite dette hypothécaire.

Quatrième résolution

L'associé unique donne pleine et entière décharge au gérant de la société pour l'exécution de son mandat.

Cinquième résolution

Les livres et documents comptables de la société seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social.

Constataion

Suite aux résolutions qui précèdent l'associé unique constate que la société a cessé d'exister et qu'elle est dissoute et il requiert la radiation de la société auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg.

Ratification

Est intervenue au présent acte:

- Madame Christiane STROTZ, femme au foyer, demeurant à L-8814 Bigonville, 9, rue du Château, laquelle après avoir eu connaissance de tout ce qui précède, tant par la lecture qui lui en a été faite que par l'interprétation qui lui en a été donnée par le notaire instrumentant, a déclaré ratifier formellement le présent acte.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête de présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire, qui certifie l'état civil des parties d'après des extraits des registres de l'état civil.

Signé: J. KRAU, C. STROTZ, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 5 janvier 2009. Relation: ECH/2009/8. Reçu douze euros 12,00 €

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 29 janvier 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009018246/201/69.

(090018385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 février 2009.

Kofler Ventures S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 281.300,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 90.554.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg), en date du 12 décembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 139 du 11 février 2003. Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Kofler Ventures S.à.r.l

Signature

Référence de publication: 2009017668/250/16.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2009, réf. LSO-DA10246. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

InteresseVertriedung Personal CNFPC Ettelbruck, Association sans but lucratif.

Siège social: Winseler,

R.C.S. Luxembourg F 7.851.

STATUTS

Association constituée sous forme d'association sans but lucratif entre les soussigné-e-s

Finck Carine, L-9753 Hamiville, éducatrice graduée (L)

Mischo Pascal, L-8310 Capellen, chargé de cours (L)

Muller Carlo, L-9833 Dorscheid, chargé de cours (L)

Koener Bernadette, L-9086 Ettelbruck, éducatrice graduée (L)

Moes Marc, L-8055 Bertrange, biologiste diplômé (L)

Bruna Martine, L-9767 Pintsch, biologiste diplômée (L)

Boor-Delahaye Jeanne, L-9465 Walsdorf, secrétaire (NL)

Aumasson Marianne, L-9390 Reisdorf, éducatrice graduée (L)

Mousel Jean-Pierre, L-7420 Cruchten, chargé de cours (L)

, de nationalité luxembourgeoise et néerlandaise

I. Dénomination, objets, siège, durée

Art. 1^{er}. L'association est dénommée "InteresseVertriedung Personal CNFPC Ettelbruck" (ci-dessus dénommée IVPCE) a.s.b.l. Son siège est à Winseler et peut être transféré à n'importe quel autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg sur simple décision de l'Assemblée Générale.

La durée de l'association est illimitée.

Art. 2.

1. IVPCE est une association professionnelle représentant le personnel du CNFPC Ettelbruck et a notamment pour mission (en se basant sur l'article 36 du statut des fonctionnaires):

- de promouvoir la formation et le perfectionnement professionnels

- de proposer des mesures de sécurité et de prévention des accidents
- de formuler des propositions relatives à l'amélioration des conditions de travail, à l'organisation, la restructuration et la rationalisation des services

- de se prononcer, dès le stade de l'élaboration, sur les modifications à apporter au régime de service du personnel de l'administration qu'elle représente ainsi qu'aux règlements relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services.

2. IVPCE est indépendante de toute organisation, mouvement ou institution privée ou publique. Son action doit servir à éclairer, informer et améliorer la coopération et coordination professionnelle au sein du CNFPC Ettelbruck.

3. Les objectifs de IVPCE définis ci-dessus, doivent être rencontrés dans les structures de son organisation, les programmes et les méthodes d'information et de recherche, et le financement de ses activités.

II. Membres

Art. 3. La qualité de membre actif de l'association s'acquiert soit par décision de l'Assemblée Générale (AG), saisie à cet effet sur demande de la candidate ou du candidat, soit par paiement de la cotisation annuelle. Ne peuvent devenir membres actifs que des personnes travaillant au sein du CNFPC Ettelbruck. Les personnes morales ne peuvent pas devenir membre.

Les cotisations annuelles sont fixées par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration (CA).

Art. 4. La qualité de membre actif se perd dans les cas suivants:

- non-paiement de la cotisation annuelle à la fin du premier semestre de l'année sociale.
- exclusion par l'Assemblée Générale pour non-respect des statuts. Cette décision doit être prise à une majorité de deux tiers des membres présents, le membre concerné ayant été entendu en ses explications
- démission de plein gré.

III. Le conseil d'administration

Art. 5. L'association est gérée par un Conseil d'Administration composé de cinq (5) membres au moins et huit (8) au plus. Il est élu par l'Assemblée Générale parmi les membres actifs. La durée de leur mandat est d'une année. Les membres sortants sont rééligibles.

Art. 6. Le Conseil d'Administration désigne en son sein un/une président(e), un(e) secrétaire et un(e) trésorier/trésorière. Le/la président(e) devra assumer la fonction d'un coordinateur/d'une coordinatrice de l'association. Il/elle ne pourra occuper ce poste 2 années de suite. Le/la secrétaire est assisté(e) par un groupe de travail technique qu'il/elle devra coordonner. L'association est valablement engagée à l'égard des tiers par la signature conjointe de trois administrateurs/administratrices en fonction.

Le Conseil d'Administration gère les affaires de l'association et la représente dans tous les actes judiciaires et extra-judiciaires.

Le Conseil d'Administration peut, sous sa responsabilité déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres ou à des tiers.

Le Conseil d'Administration est investi de tous les pouvoirs concernant la gestion et l'administration de l'association; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi est de sa compétence.

Il peut notamment:

- faire et recevoir tous paiements, en exiger ou fournir quittances;
- accepter ou recevoir tous les dons et legs dans les conditions de l'article 16 de la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif;
- consentir et conclure tous contrats;
- plaider, tant en demandeur qu'en défendant, devant toutes juridictions;
- obtenir toutes décisions et les exécuter ou faire exécuter par tous moyens légaux, transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux

Le Conseil d'Administration peut à tout instant être révoqué par l'Assemblée Générale.

IV. L'Assemblée Générale

Art. 7. L'Assemblée Générale est l'organe souverain de l'association. Elle doit être convoquée par le Conseil d'Administration

- au moins une fois par année au cours du premier trimestre de l'année sociale
- si la majorité des membres du Conseil d'Administration le demandent.
- si un dixième au moins des membres de l'association le demandent par avis postal. Dans ce cas, le Conseil d'Administration est tenu à convoquer l'Assemblée Générale dans le mois qui suit la demande.

Tous les membres actifs doivent être convoqués à l'Assemblée Générale par avis postal et/ou courriel au moins huit jours à l'avance.

Cette convocation doit mentionner l'ordre du jour. Chaque point soutenu par un dixième des membres de l'association est à mettre sur cet ordre du jour. Il faut néanmoins en aviser le Conseil d'Administration au moins 15 jours à l'avance.

Lors de l'Assemblée Générale, deux réviseurs/réviseuses de caisse sont désigné(e)s.

Art. 8. Ont le droit de vote lors de l'Assemblée Générale tous les membres actifs qui ont payé leur cotisation annuelle. Le vote par procuration écrite est permis. Le/La mandataire doit être membre actif de l'association. Aucun(e) mandataire ne peut être porteur/porteuse de plus de deux procurations.

Les procès-verbaux et les résolutions prises à l'Assemblée Générale sont consignés dans un registre spécial, qui peut être consulté au siège de l'a.s.b.l.,

Art. 9. L'Assemblée Générale a en sa compétence exclusive:

- l'approbation des comptes annuels et du budget élaborés par le Conseil d'Administration
- la nomination et la révocation des administrateurs/administratrices selon l'article 6 des présents statuts
- la décharge à donner aux administrateurs/ administratrices et aux réviseurs/réviseuses de caisse
- la modification des statuts et du règlement d'ordre interne
- la dissolution de l'association et l'affectation du patrimoine
- toutes décisions dépassant les limites des pouvoirs légalement ou statutairement dévolus au Conseil d'Administration.

V. Modification des statuts

Art. 10. Les modifications des statuts se font selon l'article 8 de la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif et les établissements d'utilité publique.

VI. Dissolution

Art. 11. La dissolution de l'association ne pourra être prononcée que par une Assemblée Générale spécialement convoquée à cet égard et selon les modalités de l'article 20 de la loi précitée.

Art. 12. En cas de dissolution, l'actif de l'association est transmis à des organismes humanitaires actifs au Luxembourg, à désigner par l'Assemblée Générale qui aura prononcé la dissolution.

VII. Dispositions générales

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre. La première année comprendra néanmoins de façon exceptionnelle le temps écoulé entre le jour de la constitution et le 31 décembre de l'année 2009.

Art. 14. Les dispositions de la loi du 21 avril 1928 précitée sont applicables à tous les cas non prévus par les présents statuts.

Art. 15. L'association s'est dotée d'un règlement d'ordre interne afin de garantir le bon fonctionnement de l'association, son statut pluraliste et son indépendance.

Référence de publication: 2009017531/9887/113.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2009, réf. LSO-DB00671. - Reçu 241,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090018097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Reflex Software Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 116.051.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009017613/309/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2009, réf. LSO-DA10523. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Jefferies Umbrella Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 34.758.

Le bilan consolidé au 30 septembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *JEFFERIES UMBRELLA FUND*
KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009017615/526/14.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2009, réf. LSO-DA10307. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

WP Roaming III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.859.250,00.

Siège social: L-5326 Contern, 2, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 109.535.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société en date du 17 décembre 2008 que les mandats de Monsieur Morten Brogger, Monsieur Martin Lippert et Monsieur Jean Mandeville en tant que membres du conseil de gérance de la Société, ont été renouvelés, leur mandat se terminant lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de la Société se terminant au 31 décembre 2008.

Par conséquent le conseil de gérance de la Société est composé comme suit:

- Monsieur Morten Brogger,
- Monsieur Martin Lippert, et
- Monsieur Jean Mandeville.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2009.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009017925/260/23.

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2009, réf. LSO-DA08931. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Cordena S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 79.367.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2008.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2009017616/535/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2009, réf. LSO-DA09585. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Fontika Soparfi S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 90.326.

—
Le bilan de clôture au 15 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2008.

Signature
Le liquidateur

Référence de publication: 2009017617/535/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2009, réf. LSO-DA09573. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Muscle Machine Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 115.562.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009017638/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08450. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Floris S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 98.107.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009017639/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA05968. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Daneme Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 57.581.

Avis de publication et de réquisition modificative

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 7 janvier 2009 que:

- les mandats des administrateurs étant venus à échéance, les actionnaires ont décidé de renommer:

- * TMF Administrative Services S.A.
- * TMF Corporate Services S.A.
- * TMF Secrétariat Services S.A.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui approuvera les comptes de la Société au 31 décembre 2008.

- le mandat du commissaire aux comptes étant venu à échéance, les actionnaires ont décidé de renommer:

- * L'Alliance Révision SARL

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui approuvera les comptes de la Société au 31 décembre 2008.

Luxembourg, le 16 janvier 2009.

Pour la société

TMF Administrative Services S.A. / TMF Secrétariat Services S.A.

Signatures

Deux administrateurs

Référence de publication: 2009018041/805/26.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2009, réf. LSO-DA08512. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

BC&CC Finance S.A. Succursale Luxembourgeoise, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-9905 Troisvierges, 8, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 144.411.

—
OUVERTURE DE SUCCURSALE

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenu au siège social en date du 27 janvier 2009.

La réunion est ouverte sous la présidence de Monsieur Bernard Berkein,

Sont présents: Nivelinvest représenté par Mme. Corinne Estievenaert,

R44 sprl dûment représenté par Mr Bernard Berkein.

Carole Bagué

Bernard Berkein,

Claire Morrey,

Lors de la réunion du 27 janvier 2009 ont été exposé les points suivants

1. Approbation de la création d'une succursale au Grand Duché du Luxembourg.

Vue l'importance du marché Germanophone il a été décidé d'établir une succursale au Grand Duché du Luxembourg dans les jours qui suivent.

Le nom de la succursale sera: BC&CC Finance SA Succursale luxembourgeoise.

L'adresse est Grand Rue 8, 9905 Troisvierges, Grand Duché du Luxembourg.

Le but: la vente des bonbons et chocolats personnalisés aux sociétés, hôtels et lignes aériennes.

Le gérant sera Mr Bernard Berkein, domicilié 30 Avenue Hess de lilez, 1630 Linkebeek, Belgique.

Mr Bernard Berkein est chargé de faire le nécessaire pour l'enregistrement de la succursale et l'engagement de vendeurs.

27 janvier 2009.

Carole Bagué / Pour R44 sprl

Administrateur / Administrateur délégué, dûment Représenté par Monsieur Bernard-Berkein

Référence de publication: 2009017917/9877/30.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2009, réf. LSO-DA10208. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.

Euromess, Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 13.992.

Le bilan au 31 mai 2008 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009017640/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2008, réf. LSO-CX11343. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090017332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 février 2009.
